

LIBRAIRIE LAVAL

J. ADOLPHE PELLETIER, 3 rue Hart, Téléphone 302, Les Trois-Rivières.

LE BIEN PUBLIC

F. X. VANASSE, GEO. LEFRANÇOIS

Vanasse & Lefrançois

Imprimeurs-Papetiers.

29 Rue Du Platon. Tél phone 373, LES TROIS-RIVIERES.

JOSEPH BARNARD, Editeur-Propriétaire.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE

Deux sous le Numéro

"LE BIEN PUBLIC"

LES TROIS-RIVIERES, 8 AVRIL 1910

La Commission des Chemins de Fer Décidera

La Chambre de Commerce adressait il y a quelques semaines, à la Commission des Chemins de Fer, une requête libellée énumérant tous les griefs dont nous avons à nous plaindre à propos du service du Grand Tronc, d'ici à Victoriaville.

Ces griefs sont ceux que tout le monde constate depuis longtemps, et que nous énumérons ici même, dans une longue étude publiée l'été dernier.

La réponse du Grand Tronc à la Commission, et relativement à la requête, est intéressante. La Compagnie dit d'abord que son chemin n'atteint pas les Trois-Rivières, mais se termine juste en face, de l'autre côté du fleuve, à Doucet's Landing. Nous nous permettons d'ajouter que si la Compagnie parle de sa voie ferrée même, la chose est certaine, puisqu'aucun pont n'existe entre notre Ville et Ste-Angèle.

Quoiqu'il en soit, la Compagnie affirme que des négociations sont entamées entre elle et la Compagnie de la traverse à l'effet d'ériger ici des hargars à fret, et ceci est un bon point. Sur le quai de Ste-Angèle une bâtisse convenable sera également construite pour le remisage du fret: encore une chose que nous avions demandée.

Mais où la Compagnie traîne de l'aile, c'est dans l'amélioration du service même de ses trains qu'elle prétend très convenablement. Elle prétend que le trafic tant des passagers que du fret, est très faible, et ne justifie pas l'établissement d'un train spécialement destiné aux passagers.

Nous remarquons cependant qu'elle admet être obligée de faire des voyages extras, justement pour transporter le surplus de fret et éviter un surcroît de retard au seul train régulier par des garages plus fréquents encore que d'ordinaire.

Au surplus, la Compagnie prétend que d'après ses propres informations, le train n'est arrivé en retard que deux fois durant le mois de mars dernier. Reste à savoir combien de fois ce malheur lui est arrivé de fois durant ces derniers dix ans, ou simplement l'été dernier.

Du reste, elle ne voit pas qu'un changement d'horaire soit désirable, et tout en convenant que son service ne soit pas à proprement parler, le plus "up-to-date," elle le déclare, étant données les circonstances, beau et raisonnable, "fair and reasonable". Voilà ce qu'elle le déclare être, ce service.

Elle affirme en terminant que son Gérant général du transport est à voir si il n'y aurait pas quelque amélioration à apporter malgré tout à un tel service déjà raisonnable et beau. Enfin, s'il est opportun, oui ou non, de nous gêner tout à fait et de nous mettre aux petits soins. Heureux mortels que nous sommes, voilà ce que l'on médite de faire!

Il est entendu que la Commission des chemins de fer viendra ici sous peu pour entendre les uns et les autres et rendre justice à qui de droit.

Il ne nous déplairait pas que les Honorables Commissaires choisissent pour se véhiculer aux Trois-Rivières justement cette voie de Victoriaville ici, voyageant incognito, cela va de soi. Et nous serions surpris de savoir qu'après un trajet accompli dans les conditions très ordinaires, les hauts fonctionnaires conviennent avec la vénérable Compagnie, que dans ce service, la raison est sauve et la beauté satisfaite.

La Commission entendra aussi cette question de raccourcissement à la Jonction de Garneau, de même que celle du taux de transport du fret.

Nous espérons qu'en tout ceci, la ville des Trois-Rivières finira par avoir complète et entière justice. Et cela ne sera pas trop tôt.

Les Industries d'un "Peddler"

Etait-ce un juif ou un Syrien? On n'a jamais pu savoir. Au fond, ce détail n'a pas d'importance. Juif ou Syrien, en matière de colportage, c'est bonnet blanc et blanc bonnet. Ils nous vendent tous deux à "bonne marge!" en vous volant tant qu'ils peuvent. Si vous ne m'en croyez pas, lisez l'histoire vraie que je vais vous conter. La scène se passe dans une paroisse du comté de Champlain.

Sanglé dans tous les sens, disparaissant presque sous ses ballots, un "peddler"—un de ces types aux yeux fuyants, au teint terreux, aux doigts jaunés par la cigarette—un gaillard que tout le monde a vu, se présente un bon jour au presbytère. "Toi acheter?" demanda-t-il au vicair... "Merci, dit le prêtre, pas besoin de débiller, je n'achète rien."

le "peddler" a de l'or, c'est dans son gousset qu'il le met et non dans sa cassette.

"Voici une montre pour toi, zolie montre, toi acheter, pas cher."

"Je n'en veux pas."

"Bonne montre, va. C'est pas à moi. C'est à un ami qui est malade à Montréal, à l'hôpital. M'a demandé de vendre sa montre. Toi charitable, toi acheter la montre "bonne margé."

"Combien la montre? demande le prêtre qui paraît se laisser attendrir.

"Quinze piastres.

"C'est trop cher.

"Donne douze piastres et demie.

"C'est trop cher.

"Donne dix piastres.

"Non.

"Donne cinq piastres.

"Non.

"Donne deux piastres et demie.

Ce rabais extraordinaire met la puce à l'oreille du vicair. Il veut en avoir le cœur net.

"Je vais aller montrer ta montre à un orfèvre, dit-il.

Il court chez l'orfèvre pendant que le "peddler" fait le siège de la servante pour lui vendre un peigne ou une épinglette "zolie et bonne margé."

"Cela, dit l'orfèvre, ça vaut une piastre et demie. Ça marche on en a deux, puis c'est fini. Ça ne se répare pas. Le jeu n'en vaut pas la chandelle.

— Eh bien! qu'est-ce qu'il a dit ton orfèvre.

— J'aime mieux ne pas te le répéter. Prends ta montre, fiche-moi la paix et détail.

Le lendemain, un jeune homme de la paroisse se présente au presbytère.

"Et votre montre neuve, comment va-t-elle?" demande-t-il au vicair en lui serrant la main.

"Ma montre neuve? Je n'ai pas de montre neuve.

"Comment! Mais la montre que vous avez achetée hier de ce "peddler"..."

"Vous vous êtes fait blaguer, mon ami, je n'ai pas acheté de montre du "peddler!"

"Mais il m'a dit... Ah! le chenan-pan, il m'a volé!"

Voici ce qui s'était passé. Notre "peddler" était allé "loger" chez un cultivateur des environs. Pendant la soirée, il avait fait du "gommecree", avec le garçon de la maison. Pour lui faire avaler sa fameuse montre, il lui avait conté que le vicair de la paroisse venait d'en acheter une semblable. Le vicair avait payé quinze piastres. A lui, il ferait de meilleures conditions. Il voulait se montrer généreux avec des gens qui avaient la bonté de l'héberger. Il sacrifierait deux piastres et demie sur le prix de la montre et la lui laisserait douze piastres et demie!

Le brave garçon avait bu ces belles histoires comme de l'eau de roche et payé rubis sur l'ongle, en remerciant avec attendrissement le "peddler" qui payait si largement son écot. On sait la suite.

Combien d'histoires semblables, et de pires, on pourrait raconter si l'on se donnait la peine de suivre à la piste ces chevaliers d'escroqueries.

Et voilà comme quoi nous nous laissons exploiter, nous, Canadiens français, par tous ces colporteurs aux doigts crochus et à la bouche mentue.

C'est parce que nous sommes des naïfs et des gogos que la province de Québec est devenue le paradis de cette gent friponne et voleuse.

Quand donc nous déponillerons-nous de cette mentalité bonasse et sottise qui fait que nous avons le cœur sur la main avec tous ces étrangers qui écorchent notre langue et pillent notre bourse, tandis que nous sommes si sévères et si défiantes avec ceux qui sont de notre sang, qui parlent et prient dans la même langue que nous, qui naissent, grandissent, et meurent à l'ombre du même clocher?

Fermions donc une bonne fois la porte de nos maisons et de nos paroisses à tous ces sales types qui s'amuse, entre deux vols, à faire des caresses aux femmes quand les maris ne sont pas là.

JEAN RIVARD

La Question Irlandaise au Canada

Sous ce titre nous continuons aujourd'hui la publication d'une conférence donnée récemment au Cercle d'Etude. L'auteur y traite son sujet avec beaucoup de vigueur, et l'article d'aujourd'hui surtout nous révèle des choses que nous ne soupçonnions pas ici, mais qu'il nous faut savoir tout de même.

Comme nous le disions l'autre jour, nous attendons que tout le travail soit publié avant d'en faire l'appréciation que nous croirons la plus équitable.

Un Tract à Lire

Le rév. P. Conet, O. P. de Québec vient de publier une intéressante plaquette de 32 pages intitulée "La Franc-Maçonnerie et la conscience catholique." Il expose très nettement le devoir du catholique dans la lutte contre les sociétés secrètes hostiles à l'Eglise.

1. La Franc-maçonnerie se masque pour mieux attaquer l'Eglise; il faut la démasquer et faire la lumière sur ses agissements.

2. Le catholique, tout en étant prudent et charitable, doit dénoncer les francs-maçons à l'autorité ecclésiastique: le droit commun l'exige.

3. Il est tenu sous peine de communication de dénoncer les chefs et officiers de la franc-maçonnerie.

4. On n'accomplit pas cet impérieux devoir, ou parce qu'on ne veut pas nuire à autrui, ou parce qu'on a horreur de la délation, etc.

5. Que le catholique se renseigne donc sur ses devoirs puis qu'il agisse consciencieusement et bravement. Passons le balai et l'éponge, l'eau et le phénol; faisons de l'air et de la lumière, et nous aurons fait notre devoir de bon canadien et de bon chrétien.

En vente à "L'Action Sociale", 5 sous l'unité, 50 sous la douzaine, \$ 3-50 le cent.

NECROLOGIE

A la mémoire de M. l'abbé N. O. Larue.

A MON AMIE ELISABETH B. Chère Amie,

Il n'est plus l'oncle dévoué qui a entouré votre enfance de sa protection salutaire, il n'est plus le prêtre vénéré qui vous a comblé de bienfaits, qui est disparu de la scène de ce monde, le bienfaiteur usagé qui vous a fait donner une si excellente éducation, et qui a dirigé vers Dieu les aspirations de l'orpheline!

En face de l'épreuve qui vient de vous frapper je me sens impuissante à vous consoler: les consolations humaines ne peuvent rien quand le cœur est frappé dans ses affections les plus chères! mais considérez cette affliction au point de vue de la foi; il est allé là-haut, dans les célestes parvis, recevoir la récompense de toute une vie de travaux et de mérites! car il a fourni une longue carrière toute consacrée à la gloire de Dieu, au salut des âmes: nous l'avons vu à l'œuvre dans les dernières années de son apostolat se dévouant pour le bien spirituel de ses ouailles.

Que d'œuvres méritoires n'a-t-il pas accomplies pendant sa vie mortelle? et le magnifique convent construit par son initiative! ne reste-t-il pas comme un monument élevé à la mémoire de sa générosité, de son amour du bien? ce n'est pas peu de chose que de contribuer à faire aimer Dieu par des âmes encore tendres! Ainsi, cet acte formera, nous l'espérons, un des plus beaux fleurons de sa couronne.

Après 37 années de ministère actif, que dire de ses 15 années de solitude ou, dans la tranquillité de la retraite, il a pu méditer librement sur les "années éternelles" et préparer son âme pour le grand jour de la rétribution! mais comme la charité et la reconnaissance nous obligent à prier pour les morts, disons, bien souvent, avec une foi profonde: De profundis clamavi ad te Domine: Domine, exaudi vocem meam" etc. Veuillez, chère amie agréer mes sincères condoléances et croire à mon affection.

Votre amie, EVA PLOURDE.

Feu Mme J. G. Trahan

Saint-Hyacinthe, 30. — Les funérailles de Mme Julie Richer-Lafèche, épouse de M. J. Georges Trahan, marchand et secrétaire de la Chambre de commerce, de Saint-Hyacinthe, ont eu lieu lundi, en l'église cathédrale, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Les porteurs étaient MM. J. A. Giard, François Larivière, Eusébe Clapin et A. Cladu.

Conduisaient le deuil, MM. J. Georges Trahan, époux de la défunte, Charles Richer-Lafèche, son père; Charles Richer-Lafèche, fils, de Montréal, Avila, Arthur Louis, de Montréal, et Joseph, de Saint-Jean, ses frères; J. McNulty, de Saint-Jean d'Iberville, son beau frère, Alfred Beaugrand-Champagne, de Montréal, son beau frère, Joseph Richer-Lafèche, son fils adoptif; Eugène et Albert Richer-Lafèche, ses neveux; Olivier Joubert, son cousin, Gabriel, Gaston, Achille et Emilien Richer-Lafèche, ses neveux, Eporem Richer-Lafèche.

On remarquait dans le cortège funèbre: MM. A. M. Beauparlant, C. R. député; le docteur Eugène St-Jacques, ex-Maire de la Cité de Saint-Hyacinthe; Henri Sicotte, Eusébe Bourgeois, Joseph Berthiaume, le lit-Colonel A. Beaugard, L. A. Breton, Oscar Pothier, Dr. J. N. Paul Fournier, Elie Bourbeau, échevin, Honoré Robert, Henri Dufresne, Emile Marin, C. R.; J. O. Beaugard; C. R.; François Bor-

duas, notaire; Louis Brousseau, Denis Blanchet et un grand nombre d'autres.

La dépouille mortelle a été transportée à Montréal, par le train de 6 hrs a. m., pour y être inhumées au cimetière de la côte des Neiges.

A VENDRE

Deux propriétés. Maisons neuves près de l'Eglise St Philippe. Logements avec toutes les améliorations modernes. S'adresser à

A. GELINAS, 160 rue St-Olivier, 3 f.

Propriété à Vendre

Maisons et étal de boucher, avantage exceptionnelle pour un acheteur. 3 f. S'adresser à

79 RUE STE-CÉCILE.

Meubles à vendre

Buffet: Pupitre pour dame: table et chaises de salle à dîner; et autres articles. S'adresser à

11 RUE ST-FRANÇOIS XAVIER, 3 f.

Avis de Vente

Dans l'affaire de LOUIS DASSYLVA, Marchand, des Trois-Rivières, Insolvable.

Vente par encan public, mardi le 19 avril, à 11 heures a. m. à la ci-devant place d'affaires du dit Insolvable, au No. 41 rue Du Platon, en la cité des Trois-Rivières, des Immeubles suivants, savoir:

1. Un lot de terre ou emplacement situé en la cité des Trois-Rivières, faisant partie du lot No. 783 du Cadastre de la dite cité, contenant environ 40 pieds de front sur environ 80 pieds de profondeur, borné en front, vers le Sud-Ouest par la rue Des Forges, en profondeur, vers le Nord-Est par le terrain de Dame Gaspard Jourdain, joignant du côté Nord-Ouest le lot No. 787 du dit Cadastre et du côté Sud-Est le terrain de Sévère Descoiteaux, avec maison et autres bâtisses dessus construites, courances et dépendances, mais sujet à la servitude d'un droit de passage au bénéfice du propriétaire du terrain situé à la profondeur du susdit emplacement.

2. Un emplacement situé en la cité des Trois-Rivières, étant le (787) numéro sept cent quatre-vingt-sept du Cadastre de la dite cité, contenant trente-sept pieds de largeur, sur cent trente pieds de profondeur, le tout plus ou moins, borné en front vers le Sud-Ouest par la rue Des Forges, en profondeur vers le Nord-Est aux représentants de feu François-Xavier Tapin, du côté Sud-Est, aux représentants de feu Hubert Gérard et du côté Nord-Ouest aux représentants de feu Potvin, avec une maison à deux étages et autres bâtisses dessus construites, courances et dépendances; La vente se fera pour chaque immeuble séparément.

Conditions de Vente: Argent comptant. Les cahiers des charges et des conditions de vente seront visible à mon bureau 83 Craig Ouest Montréal. Pour plus amples informations l'adresser à

Montréal, 4 avril 1910. VINCENT LAMARRE, Curateur, 408 Edifice "Power."

Province de Québec, district des Trois-Rivières.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que les biens mobiliers suivants, savoir: ameublements de chambre à coucher, tables, chaises, batterie de cuisine, bicyclette, etc., dépendant de la succession de feu Gilbert Lafontaine, en son vivant homme de police, de la cité des Trois-Rivières, seront vendus par encan, jeudi, le 14 du courant, à 10 hrs a.m. au No. 122 de la rue Gervais, en cette cité.

Conditions de la vente: prix d'adjudication payable comptant, avec en plus un pour cent pour les droits du gouvernement qui seront payables par l'adjudicataire. Trois-Rivières, 4 avril 1910.

J. A. TRUDEL, N. P.

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS

CHARLES BOURGEOIS, B. A., LL. M. Avocat

6, rue Hart, Téléphone 233. Les Trois-Rivières.

JOSEPH BARNARD, AVOCAT

17 Rue St-Pierre. Tél. 434

GEO. HENRI ROBICHON, — AVOCAT —

38 rue ROYALE, Les Trois-Rivières

P. N. MARTEL, Avocat

16 Bonaventure, Tél. Bell 61 Les Trois-Rivières.

N. L. DUPLISSIS C. R. Avocat

4, rue St-Joseph, Tél. Bell 65. Les Trois-Rivières

L. P. Guillet Fortunat Lord

GUILLET & LORD Avocats

20, St-Joseph, Trois-Rivières

Téléphone 263

J. A. Comeau, C. R. Arthur Béliveau, LL. B.

Tél. Bell No. 38.

COMEAU & BELIVEAU, AVOCATS.

8 rue Des Forges, Trois-Rivières.

BRUNO MARCHAND, B. A., LL. L. AVOCAT

33, BOYSAVENTURE, Les Trois-Rivières

Téléphone Bell 585

ARCHITECTES

Tél. Bell, Main 2425, Montréal,

Tél. Bell 153, Trois-Rivières

THÉO. DAoust CHS LAFOND Architectes

Membres A. A. P. Q. & L. A. du Canada

Bâtisse du Séminaire

103, St-Frs-Xavier, Montréal,

15, Bonaventure, Trois-Rivières

NOTAIRES

Téléphone 491

J. A. TRUDEL Notaire

Argent à prêter et agent d'Immeubles

Bureau: 3, rue Hart,

Résidence: 9, rue St-Denis,

Les Trois-Rivières

C. J. BARNARD,

Ingénieur Civil, Arpenteur Géomètre

Bureau: 36 Bonaventure.

Rés. 17 St-Pierre.

TROIS-RIVIERES, P. Q.

ARTHUR LACHANCE

Représentant de la

Compagnie d'assurance sur la vie

"THE MANUFACTURERS"

33, av. Lavolette, 3-Rivières

J. P. MEUNIER,

OPTICIEN

Diplômé de l'Institut de Boston

Coin des rues Hart et Alexandre

Porte voisine du Notaire Lemire.

Boîte de Poste 62 Téléphone Bell 424

S. DUGAL

Courtier d'immeubles, administrateur de successions, et agent général. Comptable, Auditeur, Curateur, Liquidateur et Agent d'Assurance, Correspondances Sollicitées.

136, NOTRE-DAMR, Les Trois-Rivières

A SHAWINIGAN FALLS Ainsi qu'aux TROIS-RIVIERES

Achetez vos Habits pour Hommes et Enfants et Nouveautés pour Dames chez

PANNETON & FRERE

BANQUE D'HOCHELAGA

Cultivateurs, Rentiers, Industriels et commerçant ! Voulez-vous réussir en affaires ? Voici le secret : Déposez votre argent dans une Banque d'où vous pourrez la retirer à demande, et où vous pourrez en emprunter quand vous en aurez besoin : **LA BANQUE D'HOCHELAGA** par son capital payé et son fonds de réserve considérable, vous offre ces deux garanties.

Pour juger de **LA BANQUE D'HOCHELAGA** et de sa parfaite sécurité, consultez son dernier État Financier.

PAYEZ PAR CHEQUES. Le chèque constitue un reçu, un compte de dépôts d'épargne à la Banque d'Hochelaga facilitera vos transactions, vous évitera des pertes et vous rapportera de l'intérêt deux fois par année.

La Sécurité du Voyageur et son identité sont assurées par les Mandats d'Argent, payables dans les principales villes du monde entier, au taux fixé d'avance, et émis par la

Banque d'Hochelaga

J. F. BOULAIS, Gérant.

Succursale des Trois-Rivières.

P. L. CARIGNAN, Fondée en 1865 E. D. CARIGNAN

O. CARIGNAN & Fils

Marchands-Epiciers et Importateurs de Liqueurs, Produits Alimentaires, Etc.

22 et 24 Rue Des Forges, Les Trois-Rivières.

DÉMENAGEMENT A 180 NOTRE-DAME

Ancien Poste du MAGASIN DE 10c.

Avec Assortiment Complet de Marchandises-Sèches et Pournitures de Maison

C. J. N. Teasdale

Bondy & Beaulac

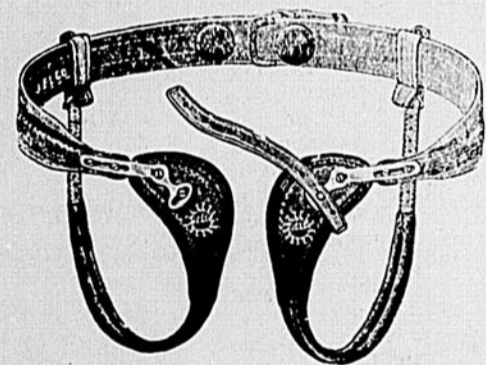
MARCHANDS-TAILLEURS

Agents des Vêtements "Fit-Rite"

Coin Bonaventure et Ste-Marie

Les Trois-Rivières.

DEUX QUESTIONS, S. V. P.



Souffrez-vous d'une Hernie ?

Si vous avez une Hernie, rendez-vous au numéro

47 Rue Du Platon

et l'on vous ajustera une bande qui conviendra à votre cas.

Souffrez-vous de Dyspepsie ?

Tout probablement. Alors prenez

LE SEL DE SANTE PELTIER

et vous serez certainement guéri.

PRIX : 50c LE FLACON

J. A. PELTIER

PHARMACIEN-CHIMISTE

47 Rue Du Platon, Trois-Rivières

Ouvrez les Portes

Sous ce titre "La Gazette d'Arthabaska" explique comme nous l'avons déjà fait, l'intérêt qu'il y a pour Victoriaville, Arthabaska et les Trois-Rivières d'un service convenable du "Grand Tronc"

Il fait allusion à certaines craintes que manifeste "L'Echo des Bois-Francs" contre l'amélioration désirable de ce service présentement disgracieux

L'amélioration des voies de transport, est de plus en plus à l'ordre du jour, et ceux qui en sont encore à y

voir un danger, retardent évidemment. Voici l'article de "La Gazette d'Arthabaska."

"La requête que la Chambre de Commerce de Trois-Rivières adresse à la commission des chemins de fer pour obtenir du Grand Tronc un meilleur service entre Trois-Rivières et Victoriaville, a troublé la quiétude d'esprit du rédacteur de l'Echo. Le confrère nous semble un peu trop ombrageux et, comme de bons amis, nous allons essayer de calmer ses appréhensions qui n'ont pas leur raison d'être.

"La Chambre de Commerce des Trois-Rivières, qui est composée d'hommes d'affaires éclairés, a com-

pris que le plus sûr élément de succès dans le commerce est la facilité de communication et de transport, la circulation la plus facile, la plus grande possible.

"Il est évident, et la chose a été bien comprise par la chambre de commerce, que Trois-Rivières a tout à gagner en rendant aux populations échelonnées sur la ligne du Grand Tronc son accès de plus en plus facile. Mais ceci ne veut pas dire que Victoriaville pourrait en quelque manière souffrir de ce nouvel état de chose. Victoriaville tout comme Trois-Rivières est un centre de distribution, tout comme Trois-Rivières c'est l'un des termini de ce tronçon de chemin de fer que l'on veut rendre plus effectif, plus profitable pour les populations qu'il dessert très mal, en dépit d'engagements formels, trop longtemps ignorés. Ce qui serait profit pour l'un des termini ne saurait être qu'avantageux pour l'autre puisqu'il s'agit de faciliter l'accès et de développer les moyens de transport de deux centres de distribution.

"Plus les communications seront faciles plus la circulation sera grande, ici comme là bas. Quand à croire que notre confrère est sérieux lorsqu'il se demande si l'intention des Trillaviens ne serait pas selon son expression, de drainer notre commerce chez eux, nous ne le pouvons pas; les marchands, les industriels de Victoriaville n'ont pas peur de la compétition, ils sont prêts à lui faire face; tout ce qu'ils demandent c'est qu'on laisse circuler librement les acheteurs, ils se chargent du reste. Nous avons ici des maisons de commerce comme il ne s'en trouve pas de plus puissantes à Trois-Rivières, pour n'en citer que quelques unes, la maison Bissonnettes, H. H. Guay Paul Tourygnay & Fils, Auger et Léonard, The Canadian Milling Agency, L. O. Pepin & Fils et que d'autres que nous pourrions nommer. Nous avons nos hôtels de première classe et qui peuvent pour le moins soutenir la comparaison avec ce qu'il y a de mieux à Trois-Rivières. Nos manufactures peuvent tout aussi bien manufacturer pour les gens de Trois-Rivières que pour ceux des grands centres de la Province de Québec, de l'Ontario, des Provinces Maritimes de l'Ouest. Ce qu'il leur faut se sont des débouchés, des voies largement ouvertes; celle de Trois-Rivières comme les autres.

"Si le rédacteur de l'écho prend la peine de consulter les chefs des maisons et des industries, dont nous venons de parler, il se convaincra facilement que ses terreurs sont vaines.

"Un dernier mot M. le Rédacteur de l'Echo semble craindre que le Grand Tronc ne veuille pas donner satisfaction aux réquérants. Ceci est bien possible, mais ça ne veut pas dire que la requête sera accordée puisque la commission des chemins de fer peut forcer cette Compagnie à remplir des obligations contractées en 1858 et auxquelles elle s'est soustraite jusqu'à présent. Il suffit d'insister pour obtenir, dans le présent cas, et nous croyons pouvoir dire, en toute sûreté, après avoir consulté les hommes d'affaires les plus en vue d'ici, qu'on ne manquera pas de le faire et de démontrer que la population de Victoriaville n'hésite pas quand il s'agit de faire un pas en avant, dans la voie du progrès."

Guerre de Sécession

CAUSERIE

J'ai dit que l'esclavage était reconnu par cette constitution des Etats-Unis et je prouve cette assertion en m'appuyant sur une citation de M. Martin qui se lit comme suit: "le troisième alinéa de la deuxième section de l'article premier stipule que les membres pour la chambre de représentation et les taxes directes seront répartis entre les Etats en égard au nombre respectif de leurs habitants, lequel sera déterminé en ajoutant au nombre total des personnes libres trois cinquièmes de toutes autres personnes.

Dans un article de la constitution il est dit: "aucune personne tenue au service et au travail dans un Etat, sous les lois de cet Etat qui se sauverait dans un autre, ne pourra quels que soient les lois et les règlements de cet Etat, être déchargée de ce travail mais elle sera rendue à la première personne qui y aura droit."

Voilà donc bien établi que l'escla-

vage était pleinement reconnu aux Etats-Unis et que les Sudistes étaient lésés dans leurs droits par cette tentative des Nordistes d'abolir la traite des noirs. Si les habitants du Sud avaient prévu qu'un jour on leur enlèverait le droit d'avoir des esclaves pour la culture du coton jamais ils ne seraient entrés dans l'Union qui n'était qu'une chose librement consentie. Aussi chaque Etat comme je l'ai déjà dit, se réservait-il le droit de se retirer de l'Union dès que ses légitimes prérogatives seraient méconnues.

Or quand les Nordistes ont voulu abolir l'esclavage, les Sudistes ont résolu tout simplement de se retirer de l'union comme ils en avaient le droit et de continuer la traite des noirs.

Est-ce qu'on pouvait leur refuser le droit de se retirer de l'Union? Evidemment non, puisque la Constitution elle-même garantissait le maintien de l'esclavage et que cette constitution ne pouvait être changée sans le consentement de tous les Etats.

Mais, nous diront les partisans du Nord, souvent peu scrupuleux de la vérité historique, l'esclavage est une chose répréhensible, contraire au droit naturel et à la doctrine de l'Eglise, et les Nordistes ont mérité l'admiration de tous les pays d'Europe qui se sont réjouis de leur victoire. Sans doute nous ne voulons pas nous faire les défenseurs de l'esclavage, qui en lui-même est très défectueux, mais tout simplement nous voulons prouver que le Sud était dans son droit en repoussant l'intervention du Nord dans ses affaires et que les Nordistes n'étaient pas animés par des sentiments aussi nobles et aussi généreux qu'on a pu se l'imaginer en certains milieux.

J'ai prouvé la légitimité des prétentions du Sud par les articles de la constitution cités plus haut, voyons maintenant si vraiment les Nordistes étaient poussés par des sentiments d'humanité.

Au début, dit Claudio Jeannot, les considérations d'humanité en faveur des Etats du Nord. Ils avaient aboli l'esclavage uniquement parce que le travail du nègre était peu profitable dans leur climat, et ils avaient fait malgré la Virginie, tout ce qui dépendait d'eux pour maintenir la traite le plus longtemps possible et quand elle fut prohibée en 1808 ce furent toujours les armateurs de la Nouvelle Angleterre qui la continuèrent clandestinement avec la connivence des autorités locales.

ROBERT.

Trente-Quatre Années de Bon Service

Il est dans la vie des anniversaires dont le souvenir doit être précieusement conservé et on ne peut qu'applaudir à cet heureux anniversaire qui a pour objet de rappeler trente-quatre années de service public bien rempli.

C'est que lundi le 4 avril, M. Louis Hamel, sous-chef de police, fêtait sa trente-quatrième année de service comme pompier et homme de police. Il est entré dans le corps de police à l'âge de 28 ans, à la station No. 4, situé sur la rue Des Forges, presque vis-à-vis le marché actuel. M. George Ferrons en était le grand chef et MM. Philias Béland, Alexandre Descôteaux et Ephrem Dumont, ses confrères. Au mois de mai suivant M. Hamel fut envoyé à la station No. 3 où est aujourd'hui le carré St-Philippe; de là il fut transféré à la station No. 1 près de l'église paroissiale incendiée, aujourd'hui le parc Laviolette, cette dernière avait été incendiée et venait d'être restaurée, c'était en l'année 1876, M. Ovide Rocheleau était le chef.

Après avoir dépensé huit années de bon service M. Hamel fut attaché alors à la station actuelle où il occupa la position importante de grand chef pendant treize ans, en remplacement de M. Ovide Rocheleau pour cause de maladie, et qui lui-même fut remplacé par le chef actuel M. Jos. Bellefeuille.

Avant de faire partie du corps de police M. Hamel avait été sept ans sapeur, pompier volontaire, autant d'années d'un bon service au crédit de notre chef de police.

De ce temps-là M. Louis Hamel est le seul serviteur public qui soit resté à ce poste comme pompier et homme de police. Il y avait cinq hommes de police et un charretier, tandis que nous

L. Massicotte TEL. BELL 139. J. A. Panneton

Massicotte & Panneton

EPICIERS

Notez bien.-- Faire vos achats à ce magasin vous offre

ECONOMIE DOMESTIQUE

Marchandises de première classe et à très bas prix.

Une idée: Vin depuis 60c le gallon. 3 litres Tomates, 25c. 3 litres Blé d'Inde, 25c. 3 litres Prunes, 25c. 3 litres Petit-Pois, 25c.

Ce magasin fermera tous les Mardis et Jedis à 7 hres. p. m.

Vous Habillez-vous à la Dernière Mode ?

Chez P. J. HEROUX c'est la PLACE

MARCHAND DE NOUVEAUTÉS

Nouvellement Reçus: CHAPEAUX & CRAVATES

La Chemise au Plastron, qui ouvre, vous évitera des colères noires.

4 RUE HART.

(En face de "LE BIEN PUBLIC")

Tél. Bell 60.

Examen Scientifique de la Vue

Si vous avez souvent mal à la tête et des troubles d'estomac, ce sont vos yeux qui en sont la cause.

Nos verres toriques sont les meilleurs pour voir de loin et de près. Vous saurez à quoi vous en tenir avoir consulté les spécialistes

J. P. MEUNIER, O. D.

— OPTICIEN —

16 RUE HART, Les TROIS-RIVIERES.

Examen des yeux gratis et satisfaction garantie.

Durand & Précourt,

EPICIERS-LICENCIES EN GROS ET DETAIL

Sont Déménagés RUE DES FORGES

En face de chez E. N. BEAUDRY

SPECIALITES: Epicerie, Vins et Poisson frais.

Seuls agents pour "YEAST" de Fhischmann.

28 RUE STE-MARIE.

Téléphone 558

ANSELME DUBÉ

Contracteur Général

Ouvrage fait avec tout le soin et la diligence désirable

en comptons aujourd'hui, douze hommes de police et six charretiers.

Cet utile et dévoué serviteur public, M. Louis Hamel, qui de par le fait de ce dangereux et souvent mortel travail se trouve continuellement exposé entre la mort et la vie, mérite en ce jour toute notre admiration et nos félicitations les plus sincères. Car ce brave citoyen a su se sacrifier en exposant souvent sa personne pour protéger et nos biens et notre vie dans un dévouement et une bravoure incontestables.

Cet heureux anniversaire devra rappeler à l'esprit de ceux qui l'ont vu à l'épreuve, un souvenir inoubliable et reconnaissant.

J. A. DE NIVERVILLE.



HABILLEZ-VOUS CHEZ

BLAIS & FRERE,

181 - RUE NOTRE-DAME - 181

— SEULS AGENTS DES —

Habilllements "Campbells Clothing"

La Question Irlandaise Au Canada

Le fameux mémoire

Déjà en 1895, un mémoire avait fait le voyage des provinces maritimes à Rome; l'auteur était un évêque qui s'était donné la mission de déprécier en haut lieu l'épiscopat et le clergé canadiens-français. Après une réponse vigoureuse, le silence se fit et tout semblait définitivement oublié, lorsque en 1905 un second mémoire vint ranimer les vieilles querelles et rappeler brutalement aux canadiens-français qu'ils ont tort de s'endormir dans une fausse sécurité. L'attaque avait été faite à la sourdine et dans le plus grand secret; aussi l'existence de ce document ne fut connue, je crois, que plus d'une année après sa naissance. Aujourd'hui encore on ne sait pas quel en fut l'auteur; tout ce que l'on peut dire c'est qu'il fut écrit par un personnage important de l'entourage de M. Laurier. Ce mystère n'est guère honorable et l'on ne se cache pas avec tant de soin pour faire œuvre bonne et utile, fut-elle désagréable et de nature à causer quelq'un ennui. Qu'était ce mémoire? Voici ses grandes lignes, avec quelques mots de refutation tirés presque entièrement de la "Réponse au Mémoire Irlandais".

"1. Dans les provinces du Nord du Canada, c'est-à-dire, dans le Manitoba, la Colombie Anglaise, l'Alberta, la Saskatchewan, le Nord-Ouest Canadien et les Territoires non organisés, la population catholique totale est de 109,000 âmes; or les catholiques de langue française ne sont que 29,600; les autres sont de langue anglaise ou se classeront comme tels en adoptant les usages et les coutumes anglais. Les catholiques de langue française sont donc une minorité comparative-ment faible. Or, dans ces provinces et territoires il n'y a pas, la chose est presque incroyable, un seul évêque de nationalité anglaise." Ainsi parle le mémoire.

Notons une fois pour toutes que les chiffres donnés par le mémoire et ceux que nous allons fournir sont tirés du recensement de 1901, et que dans ces provinces les proportions changent vite; or les recensements faits chaque année depuis cette date dans les différents diocèses indiquent que les catholiques canadiens-français ont augmenté plus rapidement que les autres, et que, dans quelques diocèses les catholiques de langue anglaise ont diminué en nombre, les Canadiens-français continuant à augmenter. Ceci dit, je réponds qu'il y a dans les chiffres donnés par le mémoire une erreur qui en vaut la peine. Le nombre total des catholiques est ou était exact, mais parmi les catholiques de langue française l'auteur du mémoire a omis les métis français, soit 14,400, qui ajoutés à 29,600, donnent 44,000 catholiques de langue française. Retrançons-les du nombre total des catholiques, et nous trouvons qu'il reste pour les autres nationalités, Anglaise, Irlandaise, Ecossaise, Italienne, Polonaise, Allemande, Ruthène, Indienne, etc, un total de 65,000. De 44,000 à 65,000 la différence n'est pas si grande, et puisqu'il faut lire évêque irlandais, lorsque le mémoire parle d'évêques de nationalité anglaise, il serait intéressant de connaître au juste ce que ce chiffre de 65,000 renferme de catholiques Irlandais: ceux-ci le savent peut-être mais ils ne le criront pas sur les toits.

Toutefois rappelons-nous que les Territoires non organisés renferment plus de 7000 Indiens catholiques; qu'il y en a plusieurs milliers dans la Colombie Britannique et les Nouvelles Provinces; que les étrangers forment des groupes importants, par exemple, les Allemands sont en majorité dans un diocèse, et nous pourrions conclure à coup sûr que le nombre des Irlandais ne justifie pas l'importance qu'ils veulent acquérir. En second lieu, l'idée de classer les catholiques d'autre langue sous la rubrique—langue anglaise—est ridicule, et si réellement ces peuples prenaient les usages et coutumes anglais avant d'être bien organisés en particulier sous le rapport de l'enseignement; ils cesseraient d'être catholiques; c'est ce qu'admettait le *Catholic Register* au sujet des Ruthènes: "ceux qui n'apprennent que l'anglais,

disait-il, se font méthodistes." Dans tous les cas on peut répondre à l'auteur du mémoire: pourquoi des Evêques Irlandais et non pas des évêques d'autres nationalités. Fausse également l'affirmation que dans le Nord du Canada il n'y a pas un évêque de langue anglaise, il aurait dû dire—pas d'évêques Irlandais en 1905; ceci nous montre bien qu'il faut lire évêque Irlandais au lieu d'évêque Anglais dans tout le mémoire. Dans la Colombie Anglaise ce que nous appelons aujourd'hui le diocèse de Vancouver, eut pour premier évêque Mgr Demers, un canadien-français puis trois Belges, un Hollandais, deux Américains de langue anglaise; dans le diocèse de Westminster, en 1905, l'évêque était un Alsacien élevé aux Etats-Unis. Il peut paraître étrange qu'il n'y ait pas dans les autres provinces ou territoires plus d'évêques de langue anglaise, la chose est cependant toute naturelle; ces contrées hier encore étaient pays de missions; or tous les missionnaires sont Français ou Belges et Canadiens-français; les missionnaires d'autres langues sont excessivement rares; il n'y a pas un seul Irlandais; mais maintenant que les paroisses s'organisent, que la culture du blé y crée des centres florissants, les Irlandais arrivent assez nombreux, et, nouveaux venus, ils prétendent accaparer les honneurs et le fardeau de l'épiscopat.

"2. Dans un pays mixte un évêque Canadien-français n'exerce jamais pour le bien de l'Eglise la même influence qu'un évêque de langue Anglaise ou Irlandaise, et cela pour trois raisons ou preuves, au choix.

"1^{re} Preuve.—La liste des convertis dans une paroisse où le clergé est Canadien-français est toujours petite.

"2^{ème} Preuve.—Ces diocèses sont privés de toute donation aux établissements d'instruction publique parce que les Canadiens-français ne contribuent pas à ces donations; et les catholiques anglais ne contribuent pas non plus aux établissements dirigés par le clergé Canadien-français parce qu'ils ont un autre idéal en matière d'éducation.

"3^{ème} Preuve.—Les évêques canadiens-français sont incapables de diriger une école anglaise; les méthodes qu'ils emploient ne peuvent créer une jeunesse et une vérité saintes: c'est à eux et à leur faux système d'éducation qu'il faut attribuer l'insuccès des Canadiens-français qui ne sont pas une race inférieure—en particulier ils ne font assez de cas de l'athétisme et du club. Il faut admettre cependant que dans les centres ruraux l'épiscopat Canadien-français est admirable, parfois inimitable." Ainsi parle le mémoire.

En vérité le débat s'élargit singulièrement: le mémoire dans le préambule que j'ai passé sous silence demandait la nomination d'un évêque Irlandais dans le Canada Nord, mais s'il faut en croire cette argumentation il ne faut plus d'évêques Canadiens-français si ce n'est dans les centres ruraux. Je réponds à l'argument général tendant à nier à nos évêques une influence suffisante pour le bien de l'église dans les pays mixtes, en invitant l'auteur du "mémoire" à lire l'histoire du Canada depuis la Domination anglaise. C'est au Clergé Canadien l'épiscopat en tête, que revient l'honneur d'avoir résisté sans faiblesse à une injuste tyrannie, tout en demeurant loyal. Son influence a été grande elle l'est encore et c'est précisément pour cela qu'on rêve en certains quartiers de la faire disparaître. L'auteur du mémoire énonce assez clairement le désir de quelques politiques d'avoir des évêques plus conciliants; un tel aveu est le plus bel éloge que l'on puisse faire de nos évêques et l'auteur refute lui-même son avancé. Venons-en aux preuves ou arguments.

(a) Les conversions, c'est précisément le contraire qui est vrai: les missionnaires qui ont vécu dans les milieux mixtes sont unanimes à affirmer que les protestants préfèrent s'adresser à un prêtre français ou Canadien-français sachant l'anglais plutôt qu'à un prêtre Irlandais et que la liste des conversions opérées par les prêtres de langue française est beaucoup plus longue que celle que peuvent montrer les prêtres de langue anglaise. Bien plus, le prêtre Irlandais disent-ils, perd toujours quelque chose de sa considération dans ses rapports

avec les laïques surtout avec les protestants: il fait trop de concessions. Ceci n'expliquerait-il pas pour une partie le recul du nombre des catholiques là où le clergé est en majorité Irlandaise?

(b) Une telle affirmation est d'une sottise incroyable; sans doute nos institutions d'éducation n'ont pas encore jusqu'à ce jour bénéficié des dons généreux des princes de la finance. Mais il est absurde de conclure de là que les Canadien-français ne donnent rien. N'est-ce pas avec leur argent qu'ont été fondés les dix-sept collèges classiques de la province de Québec pour ne pas parler des autres institutions d'éducation qui témoignent de leur générosité. Dans les provinces maritimes les collèges de Memramcook, de Church Point, de Caraquette ont été construits avec l'argent des Acadiens. Or qu'ont fondé les Irlandais dont le mémoire semble vanter la libéralité? Rien, vous avez bien compris, rien, si ce n'est peut-être à Kingston le collège de Regiopolis qui végète. Bien plus, le collège Loyola bâti spécialement pour la jeunesse de langue Anglaise, n'a reçu aucune aide pécuniaire de la part des Irlandais. Il en a été de même dans les provinces maritimes ou les institutions nommées plus haut étaient fondées en partie pour l'avantage des catholiques anglais. De même l'université d'Ottawa, peut-être plus anglaise que française, a été construite surtout avec l'argent canadien-français.

(c). Mais s'ils ne bâtissent rien, en revanche, ils font le possible et même l'impossible pour s'implanter en maîtres dans les institutions qui doivent leur existence à l'esprit de sacrifice et à la générosité des Canadiens-français. C'est le cas particulièrement à Memramcook, à Ottawa et à St-Boniface.

(c). Je ne veux pas me lancer dans une dissertation sur les méthodes d'enseignement de nos maisons d'éducation, ni sur l'idéal ou mieux la formation générale que y reçoit notre jeunesse. Nous savons bien que ceux qui ont passé par nos collèges classiques, toutes choses égales d'ailleurs, sont supérieurs à nos concitoyens anglais ou Irlandais, qui ont manqué de cette formation; cela suffit sans entrer dans plus de détails. Quant à l'idéal, il est plus conforme au génie de notre peuple et il ne convient pas de le traquer pour l'idéal anglais: héritiers du génie français ce serait déchoir que de voir dans l'éducation surtout un moyen de formation à l'industrie et au commerce. Et même sous ce rapport nos collèges commerciaux, nos académies et nos convents peuvent soutenir avantageusement la comparaison avec les high schools. Quant à l'athlétisme et aux clubs, il serait puéril de nous y arrêter lorsqu'il s'agit de questions aussi importantes que celles dont traite le mémoire irlandais: l'auteur du mémoire a consacré cependant une page de son écrit qui en compte cinq en tout. Je dirai seulement que la gymnastique, renfermée dans de justes limites, est une excellente chose, et que nos maisons d'éducation ne la négligent pas comme on le répète trop souvent. Quant aux clubs bien organisés que demande l'auteur du mémoire, j'admets aussi volontiers qu'ils sont un moindre mal que la buvette, et je crois que loin de n'en pas avoir, nous en avons trop.

(1) A noter que les autres maisons d'éducation de la province d'Ontario n'ont pas été fondées avec l'argent des Irlandais: les collèges de St-Michel à Toronto, de l'Assomption à Sandwich sont de fondation française le collège de St-Jérôme à Berlin, fondation allemande. (Il s'agit des maisons catholiques).

Revue Commerciale

La situation commerciale en général semble s'améliorer. Quand aux prix, ils se maintiennent mais les viandes subissent de semaine en semaine une augmentation notable. Le lard 18 cts et le bœuf 15 à 18 cts. Il y a baisse pour le veau, il y en avait une avalanche samedi dernier, et à tous les prix de 8 cts à 15 cts. Dans les produits de la ferme il n'y a aucun changement sauf pour les œufs dont le prix continue à baisser; on les détaille pour 25 cts la douzaine. Le beurre est toujours à 30 cts la livre. Les produits d'érable sont en bonne demande et à des prix assez élevés, pour le sucre on le vend jusqu'à .12 la livre, le sirop \$1.00 le gallon. Le

Marché en était assez bien pourvu, mais l'on nous assure que la récolte ne sera pas bien forte cette année, les gelées ne sont pas assez fréquentes, la température se maintient trop belle et trop douce; car la gelée est un pasteur très important pour la saison du sucre.

Un Gascon, en parlant d'une femme qui avait l'esprit très vif et le tempérament très froid, dit: "Tout son feu est dans l'esprit, il n'en a pas passé la moindre étincelle dans le cœur."

Volailles! Volailles!
Ceux qui veulent avoir des Poultes bonnes Pondeuses en Hiver.
Avant de faire couvrir vos œufs au printemps, écrivez-moi ou téléphonez moi. Je suis en position de vous fournir des œufs de Rhode Island rouge et de Leghorn blanche, qui ont obtenus les 1ers prix à l'Exposition de Montréal, à raison de \$1.50 la couvée de 13 œufs. Donnez votre ordre d'avance.
J. A. BOURASSA,
St-Boniface, Co. St-Maurice, Q.

LA HERNIE

UNE BONNE NOUVELLE
M. A. CLAVERIE

Le distingué Spécialiste de Paris si connu en Canada, sera de nouveau au Trois-Rivières au DOMINION HOTEL le

LUNDI 18 et MARDI 19

de ce mois de 9 heures a. m. à 3 heures p. m. et de 6 heures p. m. à 9 heures p. m. Ne manquez pas d'aller le voir.

Tous les hernieux des Trois-Rivières et des environs apprendront avec joie que M. A. Clavierie, l'Eminent Spécialiste sera de nouveau parmi nous le 18 et le 19 de ce mois.

Il est inutile de rappeler ici les avantages incomparables de la Méthode palliative et curative de M. A. Clavierie et de ses merveilleux Appareils.

Les résultats obtenus ont été si remarquables, que cette Méthode et ses Appareils ont été adoptés dans le monde entier par près de 1,000,000 (un million) de personnes.

Le hernieux qui veut véritablement se mettre à l'abri des terribles dangers qui le menacent, et retrouver le confort, la force, la souplesse, et la santé, doit sans tarder s'adresser à M. A. Clavierie, et se confier à ses soins.

N'oubliez donc pas d'aller voir M. A. Clavierie au Dominion Hotel lundi 18 et mardi 19, de 9 heures a. m. à 3 heures p. m. et de 6 heures p. m. à 9 heures p. m.

Tous conseils donnés gracieusement.

DOCTEUR NAMY

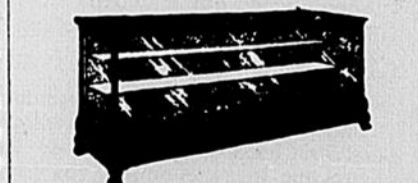
Ceintures de tous genres pour Dames et Hommes. Bas Elastiques. Perfectionnements absolument uniques.

25%

Vingt cinq pour cent de réduction sur tous nos marchandises d'aujourd'hui à notre inventaire, 2 janvier 1910.

A. Laurin & Cie

Marchands de MEUBLES
No. 42 rue Du Platon
Entrepot 103 Des Forges



POUR VITRINES D'ETALAGE, SHOW CASES ET FIXTURES DE MAGASIN

—ADRESSEZ-VOUS A—
J. M. GAUTHIER,
76 et 78 rue Ste-Catherine Ouest,
Tél. Bell Main 967. MONTREAL
—Seul Représentant de la—
Toronto Show Cases Co.
Termes de 10 mois.

Pour vos EPICERIES allez chez
Bellefeuille & Giroux,
MARCHANDS LICENCIÉS
GROS ET DETAIL
Coin Des Forges et Hart
Téléphone 310

Nous recevons tous les jours notre nouveau stock de
GRAINES de SEMENCE
et notre assortiment est meilleur que jamais.
Nous avons choisi personnellement ces graines et pourrions GARANTIR qu'elles sont de la MEILLEURE QUALITE.
Nous avons un assortiment complet de
Graines de Tomates, Celeri, Choux, Choux-fleur, Etc.
— N'OUBLIEZ PAS L'ADRESSE —
PHARMACIE WILLIAMS,
Tout près du Marché. 20 RUE HART.

La Banque Provinciale DU CANADA

Incorporée par Acte du Parlement en Juillet 1900.
SIEGE CENTRAL: 7 et 9 PLACE D'ARMES, MONTREAL, CANADA
BUREAU DE DIRECTION
Président: M. H. LAPORTE, Vice-Président: M. W. F. CARSLY
Monsieur G. M. BOSWORTH, Honorable L. BEAUBIEN
Monsieur ALPHONSE RACINE, Dr E. P. LACHAPPELLE
Monsieur TANCRÈDE BIENVENU.
BUREAU DE CONTROLE
(Commissaires censeurs)
Prés.: Hon. SIR ALEX. LACOSTE, Vice-Prés.: A. S. HAMELIN
Hon. SIR LOMER GOUIN
Gérant Général: TANCRÈDE BIENVENU
Auditeur: A. S. HAMELIN Inspecteur: J. W. L. FORGET

La Banque Provinciale du Canada, accepte les comptes d'épargne depuis \$1.00 Elle paie l'intérêt sur les dépôts 2 fois l'an. Elle est la seule Banque Canadienne-Française dont le département d'épargne est contrôlé par un bureau de Commissaires-Censeurs.
Vous pouvez aussi déposer votre argent sur **Certificat de Dépôt** spécial, payable à **Huit jours d'avis** et obtenir un taux d'intérêt s'élevant graduellement jusqu'à 3 1/2 p. c. l'an, suivant le terme pendant lequel la somme sera restée en dépôt, savoir: 3 mois, 3 p. c. 6 mois, 3 1/2 a. c. 12 mois 3 1/2 p. c. Il n'est émis de certificat toutefois que pour une somme de \$500 ou plus.

SUCCURSALE AUX TROIS-RIVIERES
BUREAU TEMPORAIRE **3 RUE HART**
NAPOLEON LANGLOIS,
GÉRANT.

J. B. LORANGER

MARCHAND DE
Peintures Huiles, Vernis, Vitres, Ustensiles de cuisine au complet
Matériaux de Construction, Etc.
24 Rue Badeaux, LES TROIS-RIVIERES.
Téléphone Bell 93

EN FACE DU MARCHÉ

Louis BADEAUX,
MARCHAND DE NOUVEAUTÉS
SPECIALITE: MATINEES en SOIE et POINT
Assortiment Complet de TAPIS et PRELARTS.
Tél. 134 - 36 RUE DES FORGES, - Les Trois-Rivières
N. B.—Nous donnons des cartes pour CADEAUX.

A VENDRE
Dans un des plus beaux sites de la ville, un bloc de maisons en construction, en briques avec plan et devis, contenant quatre magasins et quatre logements privés, situés au coin des rues Notre-Dame et avenue Lavolette vis-à-vis le terrain où sera bâti les nouveaux bureaux de poste et douane des Trois-Rivières, sera vendu au complet ou séparément.
S'adresser à
VICTOR DESMARAIS,
No. 5 avenue Lavolette.
AU BON MARCHÉ
J. A. Dostaler & Frère
— EPICIERS —
SPECIALITE: Foin Grains & Paille
39, Ste-Marie, Tél. 264
LES TROIS-RIVIERES.

Demandez LE TABAC

COUPÉ PRAIRIE DOUX A FUMER

Manufacturé par la Cie B. HOUDE, Limitée, . . . Québec.

LES SUCRES

On a signalé les premières corneilles dans les Cantons de l'Est. C'est un indice infailible, nous diront les vieux, de l'approche de la saison nouvelle. Encore quelques jours et l'on "entaillera" dans le sud de la province. Puis, à mesure que les souffles atidiés envahiront le nord, toute la région des érablières suivra l'exemple. Partout, ce sera le bon "temps des sucres."

Les sucres, chez nous, c'est le printemps.

Sous la caresse plus chaude du soleil, la sève des beaux érables palpite. C'est le premier éveil et c'est l'heure du "sucrier."

Il y a plusieurs espèces d'érables. Celui qui nous donne le sucre fait aussi l'orgueil de nos forêts. Non seulement la saveur de sa sève est exquise, mais l'opulente beauté de ses formes enchante les yeux. Les poètes l'ont chanté, le peuple en a fait l'arbre national, "The maple leaf for ever!"

L'érable canadien aime les hauteurs; c'est sur le roc qu'il attache de préférence ses racines. Enfin, l'érable nous donne, présent agréable, les prémices de son réveil, qui sont aussi les prémices du printemps.

La neige couvre encore le sol, à la fin de mars, quand les "sucriers" se mettent à l'œuvre. Le soleil devenant plus chaud, fait se dilater les canaux menus de l'aubier—les couches blanches du tronc de l'arbre—et la sève que les racines ont sucée au sein de la terre, commence à monter à travers les fibres. En perçant l'écorce et les premières couches de l'aubier, on crée un canal par où la sève s'échappe. On le recueille. Voilà toute la théorie. Voilà comment les érables coulent.

La pratique a varié depuis ses débuts.

Nos grands-pères "entaillaient" (de là ce mot entailler) en faisant une incision, d'un coup de hache, dans les premières couches de l'aubier. Par cette blessure béante, l'eau d'érable coulait. Recueillie au-dessous par une lamelle concave (appelée "goudrelle"), en bois ou en fer-blanc, fixée à l'écorce, l'eau tombait dans de petits auges.

Dès longtemps, on a abandonné cette méthode qui causait un grand tort aux érables. On n'entaille plus qu'en perçant un trou de mèche d'environ un pouce de profondeur dans le tronc de l'arbre. On y fixe d'abord un chalumeau de bois et l'on remplace les auges par des baquets. Tous ces instruments étaient en beau cèdre.

Mais aujourd'hui le fer chasse le bois. Les baquets ont disparu les premiers pour être remplacés par des chaudières. Les chalumeaux de bois s'en vont ils sont presque tous partis à l'arrivée des chalumeaux en fer-blanc. Les grands tonneaux, eux-mêmes, et les seaux dont on se servait pour apporter l'eau d'érable à la cabane font place à de vulgaires chaudières et des bassins et à des réservoirs en tôle. Les sucres gardent toujours l'enivrante poésie du printemps, mais ils perdent celle des usages anciens.

Les chaudières fixées aux chalumeaux sont d'une capacité d'un gallon. La sève, qu'on appelle "eau d'érable," y tombe goutte à goutte. Oh! la jolie chanson que le tintement métallique des gouttes d'eau sucrée quand elles commencent à tomber dans le fond de la petite chaudière.

Recueillir l'eau d'érable cela s'appelle "faire la tournée." Autrefois, le sucrier la faisait à pied, avec deux grands seaux qu'il portait à l'aide d'un joug. De nos jours, plus de jougs. Les chevaux traient, sur des lisses, un vaste tonneau ou un bassin en tôle galvanisé dans lequel on verse l'eau d'érable. Quand elle est prne,

cette eau est d'une limpidité cristalline. Quand le récipient est rempli, on va le vider dans un réservoir.

C'est à la cabane. Je vous la présente. Elle aussi a subi le train de ses maîtres; elle a changé depuis cinquante ans, depuis vingt ans. Un joli bâtiment en planche a remplacé la case de bois rond d'autrefois. Au lieu de grands chaudrons en fonte suspendus à des crémaillères au-dessus des foyers entourés de pierres des champs, on ne trouve plus aujourd'hui que des "bouilleries" modernes, de vastes bassins peu profonds, fixés sur des foyers aux murs de briques, ou même sur des fournaies entièrement en fer. Les nouvelles installations coûtent beaucoup plus cher, mais elles économisent beaucoup de bois de chauffage, donc beaucoup de frais d'exploitation.

On fait bouillir la sève: l'eau s'évapore et l'on en extrait le sucre. Si j'ai bon souvenir, environ trois gallons d'eau donne une livre de sucre. C'est ce que l'on appelle "faire réduire." Des jours de congé, les enfants ne manquent pas d'aller à la cabane, et l'on emploie les garçons à chauffer, à faire réduire, pendant que les hommes bûchent le bois ou font la tournée.

Quand le réduit a atteint une certaine densité, on le "coule," on le passe au tamis. Le "couloir" est généralement fait d'un morceau d'étoffe du pays tissée très serré. Le réduit coule en filet d'or d'une pureté parfaite dans le bassin qui sert à "finir" le sirop ou à cuire le sucre.

Je ne vous dirai pas tous les secrets que je connais pour fabriquer du beau sucre, tendre doré: mon frère qui me les a enseignés m'a défendu de les divulguer. Je sais très bien quand il faut jeter un "doigt" de lard ou un blanc d'œuf battu dans le "brassin" qui gonfle.

Il serait trop long de décrire en détail les fêtes qui ont eu lieu aux cabanes. Vers la Pâques, par exemple, le sucre ne manque pas de réunir ses amis. On mange la "trempe" ("miton" de pain dans le réduit), les œufs cuits dans le sucre, la tire—Oh! la bonne tire—ou lèche la palette (c'est-à-dire qu'on mange du sucre sur des palettes de bois.)

Ces fêtes sont de la meilleure gaîté. Au milieu des choses qui frémissent sous les souffles d'avril, les cœurs sont pleins de soleil et de printemps.

Les sucres durent généralement trois semaines, quelquefois plus d'un mois. Les écarts fréquents et considérables de la température font varier le rendement des érables. Ceux-ci sont comme les hommes: ils ont parfois leurs débâches. Quand après de fortes gelées, il vient quelques jours de temps très doux, la sève coule sans interruption, jour et nuit, il faut des prodiges de travail pour la recueillir toute, empêcher les chaudières de déborder. Les foyers chauffent, ces jours-là à leur pleine capacité. Les hommes sont obligés de travailler de nuit, de faire bouillir sans répit. La veillée à la cabane manque pas d'agrément. Au coin du grand feu, c'est l'endroit pour se raconter les légendes du pays et faire de l'esprit autant d'histoires qui ne sont pas toujours sans gravelures.

On dit que les indiens connaissaient le sucre d'érable. C'est possible. J'aime mieux celui que nous fabriquons. Ce produit est plutôt mal connu dans les pays étrangers. Il n'y est pas aussi bien apprécié que chez nous. Un ami, qui a déjà habité Paris, me racontait qu'un jour ayant reçu un pain de sucre d'érable, il en offrit une "croquette" à un Français. Celui-ci goûta et dit vivement: "Mais il est amer, votre sucre." A la vérité, il est plus sucré que les autres sucres; il a quelque chose du parfum de l'érable.

Des auteurs recommandables par ailleurs, des dictionnaires même ont écrit que l'érable du Canada produit un sirop rafraichissant. Mais, à ce chapitre des erreurs, celui qui prend le "cake," comme on dit dans la langue de Racine, c'est cet Anglais qui écrivait il y a deux ans dans une revue sérieuse de Londres que la sève de l'érable est une sorte de whiskey dont les Canadiens se régalaient, il n'y a toujours que ces Londonniens pour bien connaître les goûts et les produits coloniaux. Pour nous, le sucre d'érable n'est ni amer, ni rafraichissant. C'est un sucre riche, légèrement parfumé, très hygiénique. Il est reconnu que les sucriers qui boivent beaucoup de réduits ne sont jamais malades, bien qu'ils travaillent souvent sous les pluies froides de mars ou d'avril.

La production totale du sucre d'érable dans le monde peut-être évaluée à vingt millions de livres (y compris le sirop au taux de dix livres au gallon) dont les deux-tiers sont fournis par la province de Québec. Ontario vient ensuite, puis le Vermont, le New-Hampshire. On exploite quelques sucreries dans le Nouveau-Brunswick, le New-York, le Michigan, et aussi, dit-on, dans la Pennsylvanie et l'Ohio.

Le commerce des produits de la "sucrerie" est très actif au printemps et durant les mois qui suivent. Les gouvernements n'ont jamais fait que très peu de choses pour encourager l'exportation du sucre et du sirop d'érable, qui devraient cependant être très appréciés par la confiserie dans toutes les parties du monde.

Si le prix de vente était un peu plus élevé, notre province fournirait une récolte deux fois plus élevée. Car il y a une nombre d'érablières encore inexploitées, et un grand nombre d'autres que l'on coupe chaque année pour faire du bois de corde. Pauvre poule aux œufs d'or! comme ton histoire revient souvent.

Il en est de l'industrie sucrière comme de l'industrie laitière: elle est plus avancée dans les vallées du Richelieu, de l'Yamaska, de Châteauguay et dans les cantons de l'Est que dans le reste de la province. Cependant, Terrebonne, Joliette et les Boisfrancs (Arthabaska) fournissent de très bon produits. La Beauce perfectionne aussi ses méthodes. Ce comté récolte énormément de sucre d'érable.

C'est à son sol et son climat que Québec doit sa supériorité dans cette industrie. Il n'y a pas ailleurs d'érablières comme les nôtres: surtout, il n'y a pas de printemps comme le nôtre. La neige, la neige qu'on maudit tant, nous donne une longue saison de dégel, pendant laquelle la sève monte des racines vers les branches, mouvement qui, comme nous l'avons expliqué, est à la base de la récolte de l'eau d'érable.

Bénie soit donc la neige qui nous donne les sucres, comme elle donne la fertilité de nos prairies! L'Égypte prise les inondations du Nil, qui répandent la fécondité dans ses plaines: nous avons la neige, inondation du ciel, qui maintiens en perpétuité dans notre province les années des vaches grasses.

Dans quelques semaines, quand la neige aura disparu, que les plantes étaleront les aigrettes roses de leur fleurs que les grenouilles coasseront dans les mures (ce sont les deux signes reconnus), les sucres prendront fin. La sève, épaisse, laiteuse, commencera à descendre et à se fixer pour former une nouvelle couche d'aubier elle sera devenue impropre à la fabrication du sucre.

Il est temps de "ramasser les agrès de désentailleur". Bassins, chaudières et chalumeaux, soigneusement lavés, seront rangés dans la cabane pour y reposer jusqu'à l'an prochain. Le "sucrier" "descend à la maison", à travers les guéret où les semailles l'appelleront bientôt.

Il n'y a rien de bon et de beau comme les derniers jours des sucres.

Dans les champs et la forêt, tout s'anime. Un arrêpressible besoin d'épanouissement et de floraison fait frémir les branches et les tiges. Elles ont perdu leur raideur glacée et se laissent balancer mollement par les caresses du vent, qui apporte chaque jour un peu plus d'été. Les primevères sont écloses les rossignols chantent les grives "turlutent", les mouches bourdonnent dans l'air, le soleil vibre sur les côtoeux. Toute la nature chante la saine, la bonne joie de vivre.

C'est à ce moment qu'il fait bon pour nous, gens des villes de fer et de pierre, pauvres déracinés, de retourner à la terre, ne fut-ce que pour un jour!

Notre sensibilité malade blessée par tant de heurts aux hommes méchants, reprendra un peu de sa fraîcheur première au contact de la douceur infinie du printemps. Notre esprit aura une conscience plus nette de la vie devant le miracle que nous donne les fenilles et les fleurs. L'élan de tous les élèves vers la croissance se communique à nous, fortifie notre instinct de devenir plus grands et meilleurs O spectacles qui mettent des larmes dans les yeux et des chansons dans le cœur. "Fortunatus nimum!" Oui, trop heureux sucrier, s'il connaissait son bon!

HECTOR AUTHIER.

(L'Action Sociale)

Bureau d'Enregistrement

Quittance—Edouard Blais à Uld. Désaulnier, Ste-Flore.

Obligation—Uld. Désaulnier à Calixte Lescadre, Ste-Flore.

do—Albert Blouin à Octave Bédard, Ste-Flore.

Vente—Isaïe Gélinas à Vve Arthur Bourassa, Ste-Flore.

Donation—Phi. Dontigny à Albert Dontigny, Baie Shaw.

Obligation—Albert Dontigny à J. A. Frigon, Baie Shaw.

Testament—Grégoire Bordeleau à Marie Emma Tessier, Grand'Mère.

Vente—Banque Québec à Hubert Courteau, Trois-Rivières.

do—Adélar Loranger à Arthur Boisvert, Trois-Rivières.

do—Shérif 3-Rivières à Jos. Drolet fils, Shaw-Falls.

Hypothèque—Daniel Lépine à Esther Lafrenière, St. Boniface.

Mariage—Alfred Bellemare à Marie Mélançon, St. Boniface.

Tutelle enfant mineur—Médéric Morais, St. Boniface.

do—J. B. L. Hould, St. Boniface.

Vente—Vve J. Bte. Lacerte à Ed. de Charette, St. Barnabé.

Testament—Vve Adolphe Dupont à Dionis Dupont et al, St. Boniface.

Bornage—N. Mailhot à V. Desmarais, Trois-Rivières.

Donation—Chs. Lafrenière et Ux à Eusèbe Lafrenière, St. Mathieu.

Obligation—Dme Luc Girard à Fred. Beauvillage, Grand'Mère.

Transport—Geo. Bouchard à Alph. Olivier, Grand'Mère.

Testament—Joséphine Bourassa à Wellie Boivert, Baie Shaw.

Donation—Elie Grenier à Louis Dupont, Ste-Flore.

Quittance—Joseph Boucher à Médéric Boucher, Ste-Flore.

Vente—Richelieu & Ont. Nav. Co. à Corp. Trois-Rivières.

Vente à réméré—Zeph. Bernaquez à Dme E. S. de Carufel Trois-Rivières.

Quittance—Nérée St. Arnaud à Z. Bernaquez, Trois-Rivières.

do—Chs. Pagé à Z. Bernaquez, Trois-Rivières.

Jugement—Trefflé Marcotte à Adjutor Pellerin, Ste-Flore.

Vente—Shaw. W. & P. Co. à Edouard Marineau, Shaw-Falls.

do—Wilfrid Marineau à Onésime Roy, Shaw-Falls.

do—Vve Victor Gélinas à Philias Déry, Shaw-Falls.

do—Vve Victor Gélinas à Philias Déry, Shaw-Falls.

do—Vve Victor Gélinas à Philias Déry, Shaw-Falls.

do—Vve Victor Gélinas à Philias Déry, Shaw-Falls.

do—Vve Victor Gélinas à Philias Déry, Shaw-Falls.

do—Vve Victor Gélinas à Philias Déry, Shaw-Falls.

do—Vve Victor Gélinas à Philias Déry, Shaw-Falls.

do—Vve Victor Gélinas à Philias Déry, Shaw-Falls.

do—Vve Victor Gélinas à Philias Déry, Shaw-Falls.

do—Vve Victor Gélinas à Philias Déry, Shaw-Falls.

do—Vve Victor Gélinas à Philias Déry, Shaw-Falls.

do—Vve Victor Gélinas à Philias Déry, Shaw-Falls.

do—Vve Victor Gélinas à Philias Déry, Shaw-Falls.

do—Vve Victor Gélinas à Philias Déry, Shaw-Falls.

do—Vve Victor Gélinas à Philias Déry, Shaw-Falls.

do—Vve Victor Gélinas à Philias Déry, Shaw-Falls.

do—Vve Victor Gélinas à Philias Déry, Shaw-Falls.

do—Vve Victor Gélinas à Philias Déry, Shaw-Falls.

do—Vve Victor Gélinas à Philias Déry, Shaw-Falls.

do—Vve Victor Gélinas à Philias Déry, Shaw-Falls.

do—Vve Victor Gélinas à Philias Déry, Shaw-Falls.

do—Vve Victor Gélinas à Philias Déry, Shaw-Falls.

do—Vve Victor Gélinas à Philias Déry, Shaw-Falls.

do—Vve Victor Gélinas à Philias Déry, Shaw-Falls.

do—Vve Victor Gélinas à Philias Déry, Shaw-Falls.

do—Vve Victor Gélinas à Philias Déry, Shaw-Falls.

do—Vve Victor Gélinas à Philias Déry, Shaw-Falls.

do—Vve Victor Gélinas à Philias Déry, Shaw-Falls.

do—Vve Victor Gélinas à Philias Déry, Shaw-Falls.

do—Vve Victor Gélinas à Philias Déry, Shaw-Falls.

do—Vve Victor Gélinas à Philias Déry, Shaw-Falls.

do—Vve Victor Gélinas à Philias Déry, Shaw-Falls.

do—Vve Victor Gélinas à Philias Déry, Shaw-Falls.

do—Vve Victor Gélinas à Philias Déry, Shaw-Falls.

do—Vve Victor Gélinas à Philias Déry, Shaw-Falls.

do—Vve Victor Gélinas à Philias Déry, Shaw-Falls.

do—Vve Victor Gélinas à Philias Déry, Shaw-Falls.

RIEN N'EGALE LE SUCCES DE

THE MANUFACTURERS LIFE COMPANY

Siege Social:—Toronto, Ontario.

Succursale:—Québec, 133 rue St-Pierre.

Le succès de cette puissante Compagnie n'a jamais été obtenu par aucune autre compagnie au Canada, tel que le prouve les opérations de 1909.

Le capital assuré au 31 décembre 1909 \$57,798,032.00.

Encaissement des primes, après déduction faite des commissions aux agents \$2,282,637.77.

Encaissement des intérêts \$584,784.54.

Total des encaissements \$3,867,419.31.

Actif au 31 décembre 1909 \$11,641,716.50.

Payés aux assurés durant le cours de l'année 1909 \$876,495.52.

Réserves statutaires détenues pour le compte des assurés, Hm. 3 1/2% \$10,609,276.50.

Les succès de l'année 1909, n'ont été que la continuation d'une série de succès au crédit de la Compagnie depuis son organisation.

Nous sommes heureux d'annoncer que les deux premiers mois de l'année 1910, promettent une année qui devra éclipser tous les succès des années passées.

Plus de 2,000,000 d'assurances ont été souscrites durant Janvier et Février.

On demande de bons agents dans les districts du Saguenay, Lac St-Jean, Berthier, Richelieu, Arthabaska, Beauce, Lévis, Montmagny, Kamouraska et Rimouski.

Des contrats avantageux seront offerts aux bons solliciteurs.

The Manufacturers Life Insurance Company J. T. LACHANCE, GERANT, 133 RUE ST-PIERRE, - QUÉBEC.

ALLEZ AU MAGASIN MODERNE GENEST & CLOUTIER

— POUR ACHETER VOS — Remèdes Patentés et vos Parfumeries. DEMANDEZ LE Fer, Bœuf et Vin McCallum, c'est un des bons toniques sur le marché

Nous avons les CHOCOLATS GANONG qui sont toujours frais.

Le TONIQUE BRÉSILIEN est excellent pour faire pousser les cheveux:— Une attention spéciale à messieurs les barbiers.

GENEST & CLOUTIER

TELEPHONE BELL 155 148, rue NOTRE-DAME, Les Trois-Rivières

L'ONGUENT D'OR

Marque de Commerce

Pour la guérison des Hémorrhoides, Exém, Brulures, Engèlures, Abcès, et toutes les maladies de la peau.

En vente dans toutes les pharmacies.

H. F. PARENT, PROPRIÉTAIRE.

44b rue Champflour, Les Trois-Rivières



TAPISSERIES!! Librairie Laval, 3 Rue St-Hart



'MALE ATTIRE' Tailored Clothes

— NOS — Modèles du Printemps Sont maintenant Exposés

Tous les raffinements de la mode y sont compris. Le matériel que les manufacturiers d'Angleterre et de la Nouvelle Ecosse nous ont soumis est le plus beau de couleur et de bon goût. SATISFACTION: s'est le mot. Coupe parfaite ou non vendue. Quand venez-vous nous Voir? \$12.00 à \$35.00 Hébert & Lesieur, AGENTS.

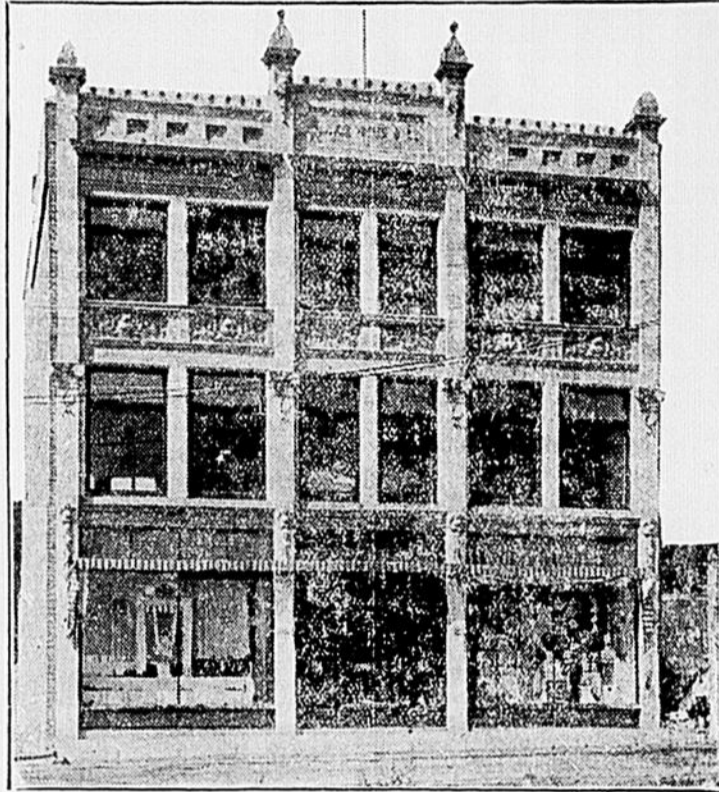
UNE SEMAINE D'EXPOSITION

Lundi, le 11 Avril

Ouverture de notre Grande Exposition d'Étoffes à robes et à costumes, Garnitures, Dentelles, broderies.

Les dernières nouveautés de la saison sont maintenant étalées à tous nos comptoirs, nous ferons une mention spéciale du rayon des tissus à robes et costumes qui comprend tout ce que l'on peut désirer en fait de nouveautés. Tous les genres de tissus et de nouveaux coloris s'y trouvent de même que toutes les garnitures convenables aux teintes.

Tout ce que nous vous demandons c'est de venir voir vous même avec quelle perfection nous avons pourvu à tous vos besoins dans cette vente.



Lundi, le 11 Avril

Ouverture de notre Grande Exposition d'Étoffes à Robes et à Costumes, Garnitures, Dentelles, Broderies.

Les cartes de prix de vente.

Étalées dans tous les rayons du magasin indiquent les

REDUCTIONS

Allouées sur des Marchandises de Première Classe, que l'espace ne nous permet pas d'annoncer ici.

Splendide assortiment excellente qualité, bas prix, tout vous engage à acheter en grande quantité car cela vous paierait même de faire votre approvisionnement pour toute une année.

Nouvelles Etoffes à Robes

Qui annoncent l'arrivée du printemps. Les nouveaux tissus pour le printemps et l'été nous arrivent tous les jours. Ce sont de magnifiques étoffes de nuances chics et délicates, splendides combinaisons de couleurs et dessins distingués.

Pour notre semaine d'exposition nous faisons une offre spéciale des lignes suivantes :

100 pièces Alpaca couleurs assorties, dans les meilleures nuances de Bleu marin, Rouge, Brun, Noir, Gris, etc., pour **21c**

21 pièces Prunella de satin rayé, nouvelles teintes assorties. Semaine d'Exposition Toujours vendues 50c pour **39c**

OCCASION SPECIALE

Nouveau tissu rayé, pure laine, Bleu-paon, Centre de rose, Vert, Brun, Lis de vin. Belle valeur à \$1.00. Toute la semaine **63c**

Offres Spéciales pour la 1ère Communion.

Broderies et Entre-deux

Nous avons un lot particulièrement beau de Broderies et d'Entre-deux que nous nous sommes procurés directement de Planen; ils ont été faits à la machine à broder à main, qui donne un produit fort peu différent de celui qui est strictement fait à la main.

Ils sont dans les patrons et dessins les plus élaborés, en tissus de la plus belle qualité, dont quelques-uns sont d'une texture plus fine que celle de la soie.

Voiles de 1ère Communion de tout prix. 75c., 1.00, 1.25, 1.50 à 3.00

Nous avons en magasin les lawn et mousselines de toutes les marques, tels que: Lawn Persian, Organdies Française, Organdies suisse. Mousseline de toile, dimity, etc.

Nos Prix sont à la Portée de toutes les Bourses.

Rubans de Soie Taffetas

Il n'y a pas à le nier, c'est la meilleure offre de ruban qu'on ait jamais offerte aux Trifluvien nes. Ce ruban en taffeta de soie est pesant, largeur de 3 1/2 pouces d'un lustre splendide. Qualité régulière de 15c. Prix spécial **11c** pour cette vente.

RUBANS TAFFETAS

Largeur de 4 1/2 à 6 pouces de large. Qualité régulière de 25c et 30c. Pour cette vente **19c**

RUBANS DUCHESSES

Largeur de 4 à 6 pouces de largeur, tout soie excellente qualité, ce que nous vendrons pour nos chapeaux 30c et 35c. Spécial **19c** pour cette vente.

N'oubliez pas les Occasions elles sont nombreuses et très avantageuses.

TULLE A CHAPEAUX

Ligne spéciale de nouveaux tulle importé, largeur 36 pouces, en noir, blanc crème et toutes les principales nuances du printemps. Qualité de 40c pour cette vente. **25c**

Nos offres pour notre grande vente d'Exposition sont uniques. Profitez-en!

Notre rayon de vêtements tout fait pour enfants devient chaque jour de plus en plus fameux. Quelques offres spéciales pour lundi.

3 doz. Habits garçonnets en Duck blanc rayé couleurs assorties avec collets doubles. Belle valeur à \$1.50. Notre prix pour **\$1.25** la douzaine.

2 doz. Habits russes en tweed bonne qualité régulière \$3.50. Pour **\$2. & 2.25** notre vente.

MOINS 10%

Importante occasion dans les Jupons de Soie

25 Beaux Jupons de soie noir et couleurs, avec volant doublé, extra bonne qualité à \$6.50 pour notre vente. **\$4.49**

18 Blouses en soie taffeta noir, bien fini avec remplis, taffeta indéchirable, bon marché à \$5.00 pour notre vente **\$3.09**

CARPETS AND RUGS TAPIS, RUGS, PRELARTS.

MOINS 10%

19 pièces. Il nous reste encore dix-neuf pièces de notre fameux linoléum très bien connu. Rég. 60c. Encore une semaine. **35c**

Les dames bien habillées donnent une soignée attention à leur corset.

Nous avons un assortiment complet dans le D & A.

Nous sommes les seuls agents ici pour la vente du corset B & I moins 10%.

Grande Vente de Tissus Lavables.

100 pes de Zéphirs et guingans de couleur solide, à rayure et carreaux. Valant de 10 et 12 pour **7 1/2c**

38 pièces guingans écossaises importées dans tous les coloris demandés, à carreaux et à rayures. Valeur régulière de 12 et 15c. Toute la semaine **10c.**

35 pièces d'épais tissus de couleurs, finis toile, 33 pes de largeur, dans toutes les nuances pour costumes. Valeur régulière de 25c. Pour notre vente **15c.**

Blouses à moins de la moitié de leur valeur

Nous avons groupé, pour les écouler plus de 300 blouses désassorties, de très belle qualité en linon brodé blanc, sateen noir, mousseline noire, Alpaca. Les styles sont variés et chaque blouse vaut plus que le double du prix annoncé. **69c**

Elles valent certainement une visite, alors même que ce ne serait que pour les voir.

Il nous faut vendre tout ce qu'il nous reste de chapeaux de paille et pour les écouler plus vite nous les avons marqués à des prix si bas qu'il nous faudra en acheter.

Environ 15 douzaines de chapeaux variés de prix de \$1.00, 1.25, 1.75, 2.00 pour notre semaine d'exposition. **59c**

FLEURS ! FLEURS !

Voici la saison des fleurs. Dame la Mode les demande, pour le printemps et l'été. Les chapeaux représenteront une masse de feuillage et de fleurs.

30 douzaines de fleurs assorties. Le lot comprend fleurs et feuillages de toute descriptions. Ce sont des Roses petites et grandes, Lilas, Lis de la Vallée, Marguerite et feuillages **12 1/2c** Très spécial.

TOILES ! TOILES !

Cette vente se distingue par les valeurs quelle offre. Les prix sont plus bas qu'en tout autre temps de l'année. Cependant, dans aucun cas, la qualité n'est sacrifiée pour diminuer le prix. Chaque ligne de marchandises ici est d'une bonne qualité recommandable et est garantie par nous.

Toile à nappe blanchie, 60 pes largeur, rég. 50c. Pour cette vente. **33c**

Toile à nappe blanchie, 66 pes largeur, Régulier 70c spécial. **43c**

Toile blanchie, extra bonne qualité toute toile, nouveau dessins, rég. 1.40 pour **90c**

Toile à rouleaux assortiments considérables moins 10 pour cent.

24 nappes en toile avec bordure rouge, grd 60 x 80, rég. 1.00. Très Spécial **69c**

LE BIEN PUBLIC

Publié aux Trois-Rivières
PARAISSANT
Le MARDI et le VENDREDI
Rédaction : 17 Rue St-Pierre
Administration : 3 Rue Hart

ABONNEMENT
CANADA 1 AN \$1.00
6 MOIS 0.50
ETATS-UNIS 1 AN \$1.50
6 MOIS 1.00

Petites Annonces
1 Insertion 25c.
8 " \$1.00
3 Insertion 50c.
Décès 25c.
Mariage 50c.
Annonces Commerciales
Contrats Spéciaux
Impressions de toutes sortes.

Courrier de la Cité

La Fête de M. le Supérieur du Séminaire
C'est le 27 avril que doit être célébrée la fête de M. le Supérieur du Séminaire. Il se prépare, dit-on, de très belles choses pour ce jour-là.

Au Séminaire
Au cercle Saint-Thomas, analyse du "Blé qui lève" de René Bazin, par M. Donat Grimard, élève de Rhétorique.

Visite de M. l'abbé Lemire, de Woonsocket.

Devant les membres du Cercle St-Thomas, M. Arthur Richard, élève en philosophie, lisait jeudi soir dernier, un travail sur Martin Luther.

Mardi de cette semaine, un rhétoricien, M. Donat Grimard, communiquait à ses camarades du Cercle, une analyse littéraire du "Blé qui lève" de René Bazin. Le Cercle les remercie.

Au Séminaire

On est à préparer pour le 27 avril courant, une séance solennelle. Le drame qui sera joué est "Jeanne d'Arc", une des meilleures œuvres de Paul Jules Barbier. Le nom de ce drame peut à lui seul laisser espérer beaucoup. Il y aura en outre, à cette séance, un corps de musique formé des musiciens du Séminaire et d'un grand nombre de ceux de la ville qui sont amis de la maison, et qui veulent de grand cœur y aller de leur concours.

La musique dont est parsemée la pièce "Jeanne d'Arc" elle-même, est de Gounod, dont le nom surpasse tout éloge.

Le 27 avril prochain, "Jeanne d'Arc" sera jouée pour les prêtres et les anciens élèves et plus tard, cette grande séance sera répétée.

Nos médecins

A l'Hôpital St-Joseph, mardi soir, le 12, à huit heures il y aura réunion de l'association médicale du district. Tous les médecins du district sont priés d'assister.

Le Dr. Bourgeois donnera une conférence, et parlera des hopitaux de New-York.

"Humble Merci"

La partie de "WHIST" donnée hier soir, le 6, dans la salle de réception de notre Hôpital St-Joseph, a obtenu le beau résultat de trois cents dollars.

Les prix ont été gagnés comme suit:
POUR LES MESSIEURS:
1er prix: Mr. le Chan. U. Marchand, offert par le Rév. J. Massicotte, curé.

2ème prix: Mr. l'Avocat Blondin, offert par Mme F. S. Tourigny, Prés. D. C.

3ème prix: Mr Napoléon Gervais, offert par Mme J. Malone.

POUR LES DAMES
1er prix: Mme E. D. Boisclair, offert par la Supérieure de l'Hospice.

2ème prix: Mlle Angéline Leduc, offert par Mme F. Farmer.

3ème prix: Mlle Antoinette Méthot, offert par Mme Louis Arcand.

Qu'il nous soit permis de réclamer la voix du "journal" pour adresser nos plus sincères remerciements à nos dévouées dames du Comité de Charité, organisatrices de cette soirée sous la haute présidence de Monsieur le Curé de la Cathédrale, puis, ensuite, à toutes les personnes qui ont bien voulu prendre part à cette oeuvre.

Une fois, encore généreux amis, vous avez prouvé tout l'intérêt que vous portez à notre établissement de charité, et vous nous avez donné en plus un secours efficace dans les futures réparations de notre chapelle.

La faible expression de notre "Humble Merci" satisfait peut-être vos âmes sympathiques; mais ce n'est pas assez pour nous. Nous laissons à la "Divine Providence" le soin de compléter, par ses grâces de choix la somme de notre profonde gratitude envers chacun de vous.

Les Sœurs de la Providence de l'Hospice St-Joseph des Trois-Rivières.

Une Fête De Famille

Mercrdis, 6 avril, les élèves des Ursulines ont célébré la fête de Mgr le Vicairé Général M. S. Baril, P. A. principal de l'école Normale et chapelain de l'institution. Pensionnaires et normaliennes étaient heureuses de se grouper, "couronne vivante", autour de leur Père vénéré et de lui offrir leurs hommages d'affection sincère et de profonde reconnaissance. Voici le programme exécuté.

Attaques des Uhlans... Dan. CARL BOHM, Op. 213
Melle C. Brunau, J. Gauvin, E. Schrumpp et R. Déziel.

Adresse présentée à S. G. Mgr F. X. CLOUTIER
PAR MELLE B. CHARLEBOIS.

Couronne vivante... Chant: "Ave Maria" J. RIGA
soliste: Melle Ang. Gouin.

Accompagnement de Piano: Melle A. Cossette.
Accompagnement d'Orgue: Melle J. Upton.

LES VOYAGEURS
Opérette en deux actes.

PERSONNAGES:
Melles Antoinette Méthot, Antoinette Milot, Séverine Jourdain, Bernadette Piché, Antoinette Carignan, Jeanne Carignan, Alice L'Étoile, Laure-Éugénie Clarke et Camille Marchildon.

Entr'acte... Marche Triomphale... GOREA
Melles L. Gouin-Millette et D. Poirier.

Quatuor... Mon premier Souvenir... A. LANDRY
Melles C. Brunau, R. Rivard, M. Bourgeois, G. Rivard, V. Robichaud, J. Carignan, M. S. Yézin et R. Carignan.

Adresse présentée à S. E. Mgr M. H. S. Baril, V. G., P. A.,
PAR MELLE R. A. ROUSSEAU.

Les Courteses... Dan. ENGELMANN, Op. 218
Offrande de Fleurs par Melle Colette Brunau.

Monseigneur, en termes très délicats, remercia ses enfants des "fleurs naturelles, musicales et littéraires" qu'elles venaient de lui offrir et les félicita de la fraîcheur de leurs sentiments en même temps que de l'intérêt qu'elles avaient su provoquer dans leur sympathique auditoire. Il accorda de grand cœur le joyeux congé qu'on avait sollicité et termina en exprimant l'espoir que ses Ursulinettes seraient un des plus beaux fleurons de la couronne d'or qu'une des benjamines lui avait souhaitée.

Étaient présents à la séance Messieurs les chanoines L. Arcand, Supérieur du Séminaire, U. Marchand, Chancelier, L. Denoncourt, curé de St-Philippe, le révérend Père Tourangeau, Supérieur des Oblats à Notre-Dame du Cap, deux Révérends Pères Franciscains, plusieurs autres membres du clergé, des représentants des communautés religieuses de la ville et M. Alfred Létourneau, professeur à l'École Normale.

Le public semble maintenant aussi informé que nous que le Conseil du Comté de Nicolet n'a chargé personne de demander l'abolition de la traverse à Godefroy.

Les employés du bureau de poste ont fait une magnifique excursion à la cabane dimanche dernier.

M. R. Shelyn doit partir prochainement pour Ottawa, où il occupera sa position. En même temps, il assistera à la convention de la Fédération du Service civil du Canada, comme Secrétaire de la division Est de la Province.

Les deux bateaux "Shamrock" et Verchères sont passés vis-à-vis de la ville. Ils glissent sur le fleuve pour placer les bouées et après ce sera libre navigation.

L'activité se fait maintenant quelque peu sentir sur les quais. La Dominion Coal a commencé à se préparer pour le déchargement des immenses navires qui arriveront sous peu bien remplis de charbon. Avec ce retour, de la belle saison, il se fait un réveil de certaines industries et ça donne de l'espoir au cœur de tant de braves pour qui l'hiver a pu se montrer exceptionnellement rude, faute d'occasions où gagner le pain nécessaire.

On attend, paraît-il, un premier vaisseau de charbon, aujourd'hui même. Tant mieux, c'aurait été vite fait et nous n'avons garde de nous en plaindre.

A la fumée que feront tous ces vaisseaux, qui vont passer, maintenant, en face de la ville, tous beaux, tous forts, mêlons tous la fumée de nos pipes "Peterson" que vend M. N. E. Godin, rue Des Forges.

Dépêche Spéciale

Mme Arthur Panmeton, née Corinne Lafrenière, épouse de M. A. Panmeton, agent financier à Montréal, est décédée ce matin à l'âge de 43 ans.

La défunte était membre des dames de charité.

La veillée de dimanche soir se passe à la conférence de M. J. L. K. Laflamme, au Cercle Laviolette. C'est décidé. Les jeunes comme les vieux en ont pris leur parti. Et l'on a hâte, surtout.

Madame P. N. Chailion est partie pour Montréal et Ottawa; son voyage durera une quinzaine de jours.

Maintenant qu'on va pouvoir travailler et se faire de gros revenus, il va être facile et agréable de se procurer le nécessaire. Peut-être quelques-uns ont-ils vu avec regret se fracasser les morceaux de vaisselle, les uns après les autres. Mais, il y a des limites, par tout. Et l'on va aller chez N. E. Godin, ces jours-ci pour tout refaire, à nouveau.

On nous dit qu'il y a certaines personnes qui sont véritablement atterrées par crainte de cette comète qui doit nous faire des malices, à quelque jour qu'il s'en vient encore. Ce sont les journaux qui en parlent trop et qui deviennent la cause de troubles graves chez quelques personnes. A celles-ci, disons que nous n'en avons toujours parlé que pour badiner, pour notre part, et qu'il n'y a pas tant à craindre. Dans cette une ville un jeune homme s'est même suicidé par crainte de cette comète. Voilà un fait déplorable.

M. Ludger Rivard, coin St-Martin et Champflour, fermait ses portes samedi soir dernier, lorsqu'une brique lancée avec force vint briser une vitrine. Le gamin a été vu s'enfuyant, mais c'est tout.

Quinze ans d'épiscopat

C'est le 19 mars 1895 que fut consacré S. G. Mgr Langevin, Archevêque de Saint-Boniface, Manitoba. Il y a donc quinze ans que le digne successeur de Mgr Taché a pris place parmi les princes de l'Eglise canadienne. A l'occasion de cette quinzième année le "Bien Public" avec tous ses lecteurs, dit humblement à l'apôtre de l'Ouest, à l'infatigable défenseur des droits des nôtres là-bas Ad multos annos!

Cour St Edmond O. F. C.

Tous les membres de la Cour, sont cordialement invités d'assister à l'assemblée régulière qui aura lieu, lundi prochain le 11 courant, à 8 hrs d'après midi.

Il y aura une conférence sur un sujet très important. Des hauts dignitaires du clergé et de l'ordre seront présents.

Qu'on se le dise!

On annonce que le Berthier viendra à nos quais, ce soir même.

C'est la semaine prochaine qu'on procédera à l'embaumement de nos défunts dont le corps a été conservé jusqu'aujourd'hui dans le charnier.

Nous avons appris avec regret, que M. le Notaire P. Désilets est dangereusement malade.

M. Lesieur, représentant de la maison F. X. St-Charles, de Montréal, a été victime à Yamachiche d'un accident qui aurait pu lui coûter la vie. Il est tombé dans un des puits creusés pour trouver du gaz. Heureusement, M. Lesieur a été retiré assez tôt, de ce mauvais pas.

Il y a eu dernièrement réception chez Melle Badaux, en l'honneur de Melle Prince.

Melle Bureau a donné une partie de bridge, mardi.

Le 4 courant M. I. Francœur, l'organisateur Général de l'Association Canado-Américaine était de passage chez M. Le Président Joseph Morrisette 103 St-Roch étaient présents les Messieurs Secrétaires Louis St Ours et Lucien Carand, M. l'organisateur s'est retiré enchanté de la manière dont la cour St-Antoine est dirigée.

Un nommé Boisvert, des Piles, a été condamné à l'amende pour avoir vendu de la boisson, sans licence.

J. Goyette de la Tuque, a été arrêté pour avoir eu en sa possession, de la boisson sans permis, sur les limites du Transcontinental. Il a payé \$60.00.

Il est évident que la Compagnie du Pacifique Canadien est en train d'expulser de ses domaines, dans les environs, tous les chemineaux qui ont pu s'arranger des droits de présence ou dans les chars ou dans les hangars ou ailleurs. On en conduit plusieurs à l'hôtel spécial, ces jours-ci.

Hier matin, deux hommes de police en dirigeaient quatre à bon endroit. Deux autres, qui en sus, se trompent de valises ceux-là, ont été arrêtés dernièrement, par le constable Vézina, du Pacifique, pour avoir soutiré la sacoché d'autrui. Vu l'absence du magistrat Désilets, le juge de Paix a renvoyé l'audition de la cause au 11 courant.

M. Amédée Baril, de St-Grégoire, était de passage en ville, ces jours derniers.

COURRERS

St-Louis de France

La semaine dernière, grande partie de sucre chez M. Adolphe Lamothe. Étaient présent: Melles Blanche Levasseur, Mauza Levasseur, Corinne Lamothe, Cécile Carron, Rachel Levasseur, Cécile Lamothe, Bernadette Richard, Séverine Lamothe, Marie Héon; M. M. Patrick Noonan, Emery Héon, Camille Bourck, Joseph Caron, Joseph Gauthier, Julien Lamothe, Lucien Bourck, Stevens Richard, Hercule Nonen, Oscar Richard, Ernest Marchand, C. Édouard Hébert, Tancrede Marchand, Leon Bourck, Henri Héon, Lucien Bourck, Donat Bussière, Emery Sawyer, Joseph Lamothe, Louis Lamothe, Aimé Carron, Philias Lamothe.

Après s'être recréés toute la journée, tout en jouissant des délicieuses

productions de la cabane, tous ensemble se rendirent à la maison. Et pour rendre la fête plus attrayante encore ce fut une splendide soirée. Quelques morceaux de musiques furent joués par Melles Mauza et Rachel Levasseur ainsi que Séverine Lamothe. Il y eut aussi du chant et divertissements. Après cette agréable veillée, les amis se sont retirés tous enchantés de la grande fête.

ST-TITE

Lundi et Mercredi soir, le 4 et 6 courant, nous avons eu deux magnifiques Conférences données par le Rvd. Père Grenier, S. J. et ayant pour sujet: l'Éducation Chétienne.

MM. Gilles Dessureault et J. A. Tremblay de St-Tite ont commencé à voyager le 4 courant le premier pour la "Cie Massey-Harris et le second pour "The Merchants Biscuits Co."

Un bon Monsieur, vient de me reprocher d'être trop dur pour les "Juifs" et les "Syriens"! Dormez tranquille ami, et ne jasez pas trop, car si je vous je tombe dessus!!!

St-Boniface de Shawinigan

Mariage.—Le 4 Avril. M. Joseph Emile Lemay, cultivateur de cette paroisse conduisit à l'autel Melle Marie Sarah Pellerin, institutrice, fille de M. Napoléon Pellerin, rentier de cette paroisse. Les époux sont partis pour un voyage de noces.

Baptêmes.—Le 6 Avril. Marie Germaine Florence, fille de M. Arsène Chainé, Parrain, M. Aldéric Gagnon marraine, Marie-Louise Chainé, épouse du parrain.

St-Maurice

A. St. Maurice a eu lieu dimanche dernier un joli parti de sucre chez M. Misail Fontaine qui aidé de ses Demoiselles ont su rendre le temps très agréable à leurs invités qui se sont retirés très enchantés. Il y a eu chant, Musique, et parti de cartes. Parmi les invités étaient Mme. Hébert de Shawinigan Mue Rowley St-Maurice Melle Cornélie Dostaler Québec Melle Cécile Bistodeau Trois-Rivières M. Thomas Pagé Trois-Rivières, Julien Thibodeau Victor Pagé, Moïse Lapointe Achille Cloutier, Laster Dugay et beaucoup d'autres dont les noms nous manquent.

CHAMPLAIN

Les enfants de Chœur, au nombre d'une soixantaine, ont fait le 2 courant une fête au sucre, à l'érablière de M. Jos. D. Dubord.

Grand merci à M. le Vicairé, qui a eu la générosité de leur procurer ce régal.

De passage: le Rév. Ubald Marchand, chanoine de l'évêché des Trois-Rivières, en route pour St-Proper, ou il est invité par M. le Vicairé pour une partie de sucre.

Aussi M. Hédouze Marchand, E. E. M. à l'université Laval de Québec, en vacances de Pâques.

Melle Marie-Ange Dubord, est revenue de St-Louis de France où elle était en promenade depuis une quinzaine chez sa sœur, Madame Henri Marchand.

Melle Alice Bourbeau, est aux Trois-Rivières, pour un mois chez M. Alfred Charbonneau.

Melle Marie Marchand, est partie pour une promenade chez son frère, Henri, à St-Louis de France.

Madame Jean Crête, de St-Jacques des Piles, est venue passer les fêtes de Pâques, chez ses parents, elle est repartie le 2 courant pour retourner chez elle.

St-Roch de Mékinac

La semaine dernière a eu lieu la sépulture de dame Vve Pierre Bordeleau, née Mary Onessy décédée à l'âge de 80 ans.

La défunte, malade depuis longtemps, a vu venir la mort avec une parfaite résignation. Elle laisse pour pleurer sa perte ses quatre fils: Simai Victorin, Georges et Irénée et sa fille Jeanne.

Le jour du Service, l'Église était remplie de parents et d'amis.

Nos gens des chantiers sont arrivés ces jours derniers, les uns contents les autres peu satisfaits de la compagnie: et de leurs employés.

C'est à peu près toujours la même histoire à chaque printemps. Pour un cultivateur, ce qui paie mieux qu'un chantier, c'est d'avoir un troupeau de bonnes vaches laitières prêtes de bonne heure pour la fromagerie.

Madame Albert Jourdain a ouvert un magasin de chapeaux et de fleurs à la dernière mode. Avis à ceux qui aime la mode.

MM. Georges Vangeois et Joseph Parent (fils) sont partis pour aller au flottage du bois, comme contre-maitre le premier pour M. Baptist. le second pour l'Union Bag.

La glace sur le St-Maurice est dangereuse: nous croyons que dimanche prochain la rivière sera libre.

GARE AUX JUIFS, SYRIENS, ETC.

Tous ces colporteurs devraient être obligés de payer une taxe annuelle d'au moins \$50.00. Ce serait le moy-

en de se débarrasser de cette vermine qui court dans nos paroisses.

Mais cela aurait pour effet de blesser les cœurs compatissants des gens du "Pays" qui réclament la liberté en faveur des juifs pour que ces derniers puissent plus facilement soutirer l'argent de nos Canadiens et s'en servir au détriment de notre religion. On dit que les francs-maçons et les juifs sont des amis.

Ste-Anne de la Perade

Nous avons eu ici une magnifique retraite de huit jours. Cette retraite a été prêchée par les RR. PP. Couture et Bourbonnière, Dominicains, de Montréal. Nous n'avions pas eu de grande retraite depuis dix ans. Un succès complet a marqué les prédications des RR. Pères et la population entière de Ste-Anne a suivi les exercices de la retraite jusqu'au dernier jour.

Les cultivateurs ont commencé à entailler leurs érables. Plusieurs vieux qui ont de l'expérience, prétendent que la saison des sucres sera à peu près nulle d'autrefois sont pas de cette opinion toutefois.

Mercrdis dernier, plusieurs hommes étaient occupés à défaire la grange de M. Aug. Baribeau. Un M. Vallée, entrepreneur de St-Casimir, était monté dans une échelle afin de "déclouer" la charpente. Une poutre se détacha soudain, frappant M. Vallée qui fut ramassé privé de connaissance. Avec mille précautions, on l'entra chez M. Baribeau, où le prêtre et le médecin lui prodiguèrent leurs soins. On a pu conduire M. Vallée chez lui, où il sera au repos pendant plusieurs jours avant de vaquer à ses occupations.

La glace de la rivière Ste-Anne se désagrège rapidement, et la traverse est condamnée. L'eau monte et l'inondation annuelle dont nous sommes gratifiés est à la veille de se produire.

Des gens sont à faire signer des requêtes pour demander de l'aide au gouvernement pour la construction d'un mur protecteur le long de la rivière Ste-Anne, côté ouest.

M. Barronée Marceau, de Maskinongé, doit, ce printemps, venir établir une manufacture de peinture en cette paroisse. On construirait cette manufacture d'allumettes de M. J. A. Rousseau.

ST-LEON

Lundi, 28 mars, les amis de M. G. Mag. Plourde se réunissaient à la sucrerie de ce dernier pour savourer les douceurs que "l'arbre aux larmes de miel" prodigue en cette saison de l'année. Le temps était clair et doux, le vent retenait son haleine et le soleil illuminait la neige de reflets cristallins! Qui de nous n'a pas éprouvé le charme d'une promenade à travers le bois! qui n'a pas admiré les beautés pittoresques que le Créateur a semées sous nos yeux avec profusion?

Les convives de M. Plourde ne furent pas insensibles, non plus, aux beautés de ce jour printanier, après avoir admiré la belle nature, ils savourèrent une excellente trempette, tandis que le sirop mis en ébullition se transformait en tire claire et dorée à laquelle les invités firent aussi honneur. Bref le temps s'écoula joyeusement! Vers 4 heures de l'après-midi chacun réintégra son domicile satisfait de son voyage.

Le 31 mars dernier, les cultivateurs demeurant sur la rive droite de la rivière Chacoura furent quelque peu surexcités par ces paroles qui circulaient de bouche en bouche: "Un éboullis! il y a un éboullis chez M. X" et aussitôt plusieurs personnes de courir afin de juger par elles-mêmes de la gravité de la situation. Heureusement ce n'était qu'une alerte! Arrivé sur les lieux, on constata qu'un monticule

PAUL DUVAL
MARCHAND DE
Chaussures et Clogues
18, DES FORGES
(Vis-à-vis le Marché.)
Assortiment complet de Chaussures de toutes sortes à très bas prix.
Voyez notre installation de vitrine.

s'étant détaché de sa base, était allé s'effondrer à une faible distance, et même dans la rivière sans, cependant, en interrompre le cours. Les cultivateurs riverains, en apprenant cette nouvelle, rentrèrent chez eux heureux d'en être quittes à si bon marché; car on se souvient encore à St-Léon de la catastrophe de 1908.

ST-DIDACE

La Révérende Sœur Louise Marie (née Alvia Baril) professe le 18 mars à la Providence de Montréal, est venue dire adieu à ses parents avant son départ pour les lointaines missions de l'Ouest. Malgré le renoncement commandé par l'obéissance, elle paraissait non-seulement résignée mais heureuse! N'avait-elle pas soupiré après le sacrifice? N'avait-elle pas même demandé au Divin Maître la faveur d'être choisie pour les missions lointaines? Le dévouement de cette âme généreuse ne restera pas sans fruit. Dieu dans sa grande bonté, lui ménagera ses consolations reconfortantes dans ces labeurs pénibles, il en fera un instrument utile à sa gloire et au bien des déshérités de ce monde.

Des amis nombreux de la nouvelle religieuse se sont empressés de s'mir à sa famille pour lui faire, avec adieux, leurs meilleurs souhaits de bon voyage et de carrière sainte et heureuse. Son souvenir restera au milieu de nous où sa bonne nature ne connut que des amis dans le bien.

Le moulin Richard a discontinué ses opérations par suite de la crue des eaux de la rivière Maskinongé, il est noyé.

Le contrat pour la construction de la maison d'école dans le rang Victoria, vient d'être donné à M. Esdras Grégoire au prix de \$825. Dimensions 33 x 22 pieds, avec hangar à bois de 18 x 15 pieds. Le tout en bois et livrable le 1er septembre cette année. On annonce plusieurs mariages à l'horizon dans la jeunesse et dans l'âge mûr!

Pointe du Lac

Enfin l'affaire est réglée—Les espérances des paroissiens ne sont pas réalisées. Le contrat de vente du manoir a été signé le 4 avril.—Les nouveaux propriétaires sont MM. Nap. Duval et Adolphe Biron.—Nous offrons nos hommages et nos félicitations à ces nouveaux chateaux.

Notre commission scolaire vient de recevoir du gouvernement provincial un octroi d'au de là de \$100 comme prime aux municipalités qui payent au moins \$100 à chacune de leurs institutrices.

Depuis mardi dernier plusieurs cultivateurs ont commencé les labours préparatoires aux semailles.

Dans les érablières la meilleure coulée de la saison a eu lieu lundi dernier.

Pour Vous! Sociétés Mutuelles

M. J. L. K. LAFLAMME, Journaliste,

Pionnier de la Fédération des Sociétés Canadiennes françaises aux Etats Unis.
Editeur de la Revue Franco Américaine.

VIENDRA
DIMANCHE, LE 10 AVRIL 1910

Nos Frères des Etats-Unis et de leurs Sauvages

Laquelle aura lieu au Gymnase du Cercle Laviolette.
Musique par l'Orchestre de l'Académie de la Salle.

Avez-vous besoin d'un PARDESSUS?
Si oui, une visite chez HEBERT & LESIEUR

Vous convaincre que les Pardessus
"MALE ATTIRE"
Sont les plus beaux et les meilleurs marchés.
No. 5 RUE DES FORGES.